

**evalure:** Centre d'évaluation culturelle  
*Zentrum für kulturelle Evaluation*

Erikastrasse 16  
CH-8003 Zürich  
T. +41 43 399 95 23  
F. +41 43 399 95 24  
acdeperrot@evalure.ch  
www.evalure.ch

## **Evaluation du Programme « MusiquePro Valais »**

**A l'attention de M. Jacques Cordonier, Chef du Service de la culture, Canton du Valais  
et de M. Axel Roduit, Conseiller culturel au Service de la Culture**

**Anne-Catherine de Perrot  
Novembre 2015**

## Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1. Le cadre de cette étude, mandat et méthodes</b> .....   | <b>3</b>  |
| <b>2. Dispositif : Bourses pluriannuelles pour musiciens et groupes de musiciens</b> .....            | <b>5</b>  |
| 2.1. L'objectif : Développer une carrière professionnelle, une création musicale .....                | 9         |
| 2.1.1. L'impact direct de l'aide de MusiquePro - réponses qualitatives .....                          | 9         |
| 2.1.2. L'impact direct selon les réponses quantitatives .....   | 11        |
| 2.2. L'objectif : Accéder aux circuits nationaux et internationaux – rayonner au-delà du canton ..... | 13        |
| 2.3. L'objectif : Maintenir une activité artistique en Valais .....                                   | 14        |
| 2.4. L'objectif : Des acquis durables.....  | 14        |
| 2.5. Facteurs qui ont favorisé la réalisation des objectifs visés par les bénéficiaires .....         | 15        |
| 2.6. Peu de difficultés liées au fait d'avoir reçu une Bourse pluriannuelle.....                      | 16        |
| <b>3. Soutien aux collaborations Professionnels - Amateurs</b> .....                                  | <b>18</b> |
| <b>4. L'organisation du programme MusiquePro Valais</b> .....   | <b>19</b> |
| 4.1. Les critères, les prises de décision, la Commission .....  | 21        |
| 4.1.1. Les critères précisant les candidatures admissibles .....                                      | 21        |
| 4.1.2. Les décisions de la Commission vues par les candidats – bénéficiaires ou non .....             | 22        |
| 4.1.3. La composition de la Commission .....  | 23        |
| 4.2. Relation entre MusiquePro et les candidats / bénéficiaires .....                                 | 24        |
| 4.2.1. Soumettre un dossier de candidature.....   | 24        |
| 4.2.2. Communiquer la décision de la Commission – communiquer ou non les raisons du choix.....        | 24        |
| 4.2.3. Défendre son dossier devant la Commission .....  | 25        |
| 4.2.4. Rapport annuel, bilans intermédiaires .....  | 25        |
| 4.2.5. Relation entre MusiquePro et les bénéficiaires, le suivi des projets.....                      | 26        |
| 4.2.6. Relation entre la Commission et les bénéficiaires.....   | 26        |
| 4.2.7. Le suivi lors des trois ans de Bourse - besoin d'un accompagnement plus grand ?.....           | 26        |
| <b>5. Autres recherches financières : Facilitation ? Complémentarité ? Superposition ?</b> .....      | <b>28</b> |
| 5.1. L'avis des bénéficiaires.....  | 29        |
| 5.2. L'avis des institutions de soutien .....   | 29        |
| <b>6. Recommandations</b> .....   | <b>31</b> |
| <b>7. Annexes</b> .....   | <b>34</b> |

## Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la présente évaluation en leur accordant temps et soutien lors d'interviews. Merci au Service de la culture du Canton du Valais par son Chef Jacques Cordonier pour la confiance donnée en me proposant de répondre à ce mandat. Merci à Axel Roduit, le responsable de MusiquePro au Service de la culture, de m'avoir donné accès à tous leurs dossiers et documents utiles à cette évaluation et d'avoir répondu à mes nombreuses questions.

## 1. Le cadre de cette étude, mandat et méthodes

### Buts et portée de l'évaluation

En 2009, le programme MusiquePro est mis en place avec pour objectif d'encourager la création et la pratique musicales de niveau professionnel en Valais. Ce programme s'adresse à tous les musiciens, musiciennes et groupes qui ont l'ambition d'une carrière professionnelle, qu'ils s'expriment à travers la musique classique, les musiques actuelles ou la chanson. Au terme des cinq premières années, le Service de la culture du Valais a décidé de procéder à une évaluation pour déterminer l'opportunité de poursuivre le programme et si nécessaire préciser les éventuelles modifications à lui apporter au niveau de ses objectifs, de son fonctionnement et des ressources nécessaires.

### Mandat

L'évaluation se concentre sur les questions clés définies dans le cahier des charges du mandat, à savoir :

- Le mandataire examinera **dans quelle mesure et sous quelle forme les objectifs fixés** dans le *Rapport ProMusique Valais* du 29 novembre 2008, ainsi que dans les dispositions spécifiques des fiches B3.a et suivantes ont été atteints.
- Il examinera plus particulièrement **l'impact** de l'aide du programme sur le développement de la carrière des lauréats, ainsi que les effets des collaborations des artistes professionnels et amateurs sur des projets novateurs.
- Au regard de ces objectifs, il évaluera si le **fonctionnement du dispositif** et les procédures d'attribution mis en place sont satisfaisants, sa **complémentarité** avec d'autres types de soutien existants.
- Sur la base de son évaluation et après avoir porté une appréciation sur l'intérêt de pérenniser ou non le dispositif, il proposera des pistes **d'amélioration** au niveau de la formulation de ses objectifs, de son fonctionnement et des ressources nécessaires.

### Méthode

Les réponses aux questions clés se basent sur les investigations suivantes :

- Entretien avec la Commission au début de l'évaluation.
- Interviews avec les 13 bénéficiaires<sup>1</sup> d'une Bourse pluriannuelle (dès la création du dispositif en 2010 jusqu'en 2014)<sup>2</sup>.
- Interviews avec 4 bénéficiaires du soutien aux collaborations Professionnels - Amateurs (2010 à 2014).
- Interviews avec 3 candidats à la Bourse pluriannuelle non choisis. Les impressions des candidats ayant reçu une réponse négative sont par ailleurs complétées par les réponses de 7 bénéficiaires écartés lors d'une autre candidature avant ou après avoir reçu une Bourse.
- Téléphones aux institutions suivantes de soutien et promotion de la culture : Services de la culture des Villes de Brigue, Monthey, Sierre, Sion et Viège, Pourcent culturel Migros du Valais, Pro Helvetia, FCMA.
- Plusieurs moments d'échanges avec Axel Roduit, responsable de MusiquePro au Service de la Culture.
- Lecture de documents de MusiquePro.
- Rédaction d'une liste quantitative détaillée décrivant les domaines d'impacts possibles des Bourses pluriannuelles sur le développement des carrières des bénéficiaires. Discussion de cette liste avec Thomas

---

<sup>1</sup> Bénéficiaire : pour ne pas devoir employer la forme féminine et masculine dans ce texte, et surtout pour préserver l'anonymat de ceux et celles que j'ai interviewés, je ne parle dans cette étude que des « bénéficiaires ». Un bénéficiaire pouvant être une musicienne, un musicien ou un groupe de musiciens.

<sup>2</sup> Voir la liste des personnes interviewées en Annexe 1.

Gartmann, Chef de la recherche à la Hochschule der Künste à Berne, longtemps le Chef de la Division Musique à Pro Helvetia.

La méthode utilisée est donc principalement qualitative avec quelques questions analysées de façon quantitative. Le fil conducteur des interviews est le même pour chaque groupe de bénéficiaires interrogés, les questions variant dans leur formulation. Les interviews ont eu lieu entre août et octobre 2015. Ma façon de travailler dans une enquête qualitative étant de donner aussi la parole aux personnes interviewées, j'ai donc inclus dans le texte des remarques tirées des entretiens. Ayant promis l'anonymat à tous mes interlocuteurs et interlocutrices, ces « citations » sont indiquées entre guillemets, mais sans nom, avec parfois la précision du genre de musique fait par la personne.

### **Pour faciliter la lecture de cette évaluation**

Chaque chapitre de cette évaluation commence par des « **Constats - Résumés - Discussions** » qui résument les points importants du chapitre et les discutent. ***Le rapport peut être compris à la lecture des constats uniquement.***

## 2. Dispositif : Bourses pluriannuelles pour musiciens et groupes de musiciens

Les objectifs du dispositif « Bourses pluriannuelles » sont définis comme suit sur le site du Canton du Valais<sup>3</sup> : « Ce dispositif vise à soutenir les musiciens et groupes de musiciens professionnels actifs en Valais et qui veulent développer une carrière dans les circuits nationaux et internationaux tout en maintenant une activité artistique régulière sur le territoire cantonal ».

Les objectifs stratégiques trouvés dans le rapport ProMusique Valais 2008<sup>4</sup> et correspondant aux Bourses pluriannuelles sont très semblables, il s'agit de « Créer les conditions cadres permettant l'émergence et la promotion d'une création musicale professionnelle valaisanne pouvant rayonner au-delà du canton », « Soutenir durablement les musiciens professionnels qui développent des projets offrant la possibilité de se produire autant dans le canton que dans les circuits professionnels nationaux et internationaux ».

En résumé, quatre objectifs sont approfondis dans cette évaluation. Avoir reçu une Bourse pluriannuelle doit permettre au bénéficiaire de :

1. **développer sa carrière - et sa création musicale**
2. **accéder aux circuits nationaux et internationaux - rayonner au-delà du canton**
3. **maintenir une activité artistique en Valais**
4. **ceci de façon durable.**

Il s'agit de comprendre dans quelle mesure et sous quelle forme les objectifs du dispositif Bourses pluriannuelles fixés dans les deux documents sources de MusiquePro sont atteints.

### Constats - résumés – discussions

Ecrire ce chapitre et les commentaires sur les objectifs aurait pu être facile. J'aurais pu écrire une seule phrase : les objectifs sont atteints, les bénéficiaires sont un bon bout plus loin dans leur carrière, respectivement les projets annoncés dans les dossiers sont réalisés, ou sont sur le chemin d'être réalisés pour ceux qui ont reçu la Bourse dernièrement.

J'aurais pu ajouter que les choix de la Commission sont bons, il n'y a aucun bénéficiaire qui n'ait pas franchi un seuil dans sa trajectoire ou réalisé quelque chose de particulier. Les trajectoires sont très diverses et multiples, ce qu'a permis le soutien de la Bourse aussi, comme le sont les genres de musiques concernés. La Commission a fait certains choix osés en prenant des jeunes dans leur carrière, en considérant un large spectre de musiques et projets.

Continuez donc de donner des Bourses pluriannuelles tant qu'il y aura des musiciens et des musiciennes en Valais professionnels et imaginatifs à soutenir un bout plus loin dans leur trajectoire. C'est une très bonne politique - admirée au-delà du canton. Le long terme, trois ans, est indispensable pour atteindre les objectifs visés, à savoir la promotion hors Valais et une carrière à développer. La sécurité donnée sur une longue période porte des fruits.

Ce rapport est devenu plus long qu'une phrase - il me fallait aller dans les détails pour justifier l'exactitude de ces dires ! J'ai cherché des failles qui auraient permis de rectifier d'éventuels manques, mais je n'en ai pas trouvé ou très peu. Comme évaluatrice, on aimerait parler de ces failles. J'ai eu beau chercher..... voici donc des précisions sur un programme qui a des effets positifs.

<sup>3</sup> Fiche B 3.a, Version de mars 2014.

<sup>4</sup> Rapport ProMusique Valais 2008, Chapitre 4. Les objectifs stratégiques, pages 9 et 10.

### La bourse est arrivée « au bon moment »

Oui, répondent tous les bénéficiaires.

- Oui, par rapport à une trajectoire professionnelle répond le plus grand nombre (7 sur 13)<sup>5</sup>. Deux bénéficiaires plus jeunes venant de la musique classique précisent qu'ils ont ainsi pu faire le pont entre la formation et le moment où ils peuvent vivre de leur métier d'artiste uniquement.
- Oui, par rapport au projet spécifique décrit dans le dossier disent trois bénéficiaires - pour un autre projet cela n'aurait pas été le bon moment.
- Pour trois autres, la Bourse est arrivée à un bon moment, mais elle aurait pu arriver avant ou plus tard. Ces trois bénéficiaires sont déjà avancés dans leur carrière.

### Les quatre objectifs du dispositif « Bourse pluriannuelle » sont atteints

#### Objectif : Développer une carrière, une création musicale

Spontanément, ainsi qu'en réponse à la liste de questions quantifiables, tous les bénéficiaires décrivent un bon nombre d'éléments permettant de dire que chacun à sa façon, selon son projet, selon sa trajectoire professionnelle a développé sa carrière, s'est perfectionné ou a réalisé un projet particulier. Tous indiquent des effets positifs les ayant conduits des pas plus loin. Ce que les musiciens et musiciennes bénéficiaires expliquent de façon spontanée correspond à des changements vers une professionnalisation. Cette professionnalisation passe avant tout par le fait de pouvoir mieux produire, plus jouer, mieux se diffuser et par là continuer de progresser au niveau musical aussi.

**Le thème central semble être la production et la diffusion** : CDs, vidéos, concerts, You Tube, etc. Produire pour exister. Produire comme support à l'objectif de sortir des frontières du Valais et de la Suisse. En musique classique aussi, la production de CDs est importante pour se « montrer ».

**Une plus parfaite maîtrise de l'instrument, une recherche de qualité ou particularité ou perfectionnement artistique vient en seconde place dans les réponses**, et parfois même, lors de l'interview, seulement à la suite de questions directes posées à ce sujet. Trois tendances dans les réponses :

- Il y a ceux qui sont déjà très professionnels dans la maîtrise de l'instrument ou de la voix. L'objectif pour eux n'est pas le perfectionnement de ce qu'ils savent déjà, mais l'objectif est **d'aller vers d'autres horizons, d'autres expressions musicales, d'inventer un discours musical, de trouver de nouvelles idées, de réaliser des projets à soi et non plus d'interpréter**. Ces bénéficiaires se retrouvent plutôt parmi les bénéficiaires de la catégorie « Musiques actuelles ayant une formation classique »<sup>6</sup>. C'est le groupe le plus nombreux.
- Il y a ceux qui continuent sur leur lancée, qui avaient déjà trouvé leur voie avant la Bourse, **contents d'être soutenus pour produire plus, composer et jouer plus souvent et donc ainsi se développer et mettre en valeur leur travail musical**. Ils sont déjà professionnels, au centre de leur besoin n'est pas tellement l'instrument, mais plutôt les possibilités **d'améliorer la qualité de la production**. Des musiciens de toutes tendances se retrouvent ici, mais principalement la Chanson et les musiques actuelles. Pour chercher une faille, l'aspect production et diffusion semble passer presque avant l'aspect recherche d'un progrès artistique pour deux bénéficiaires. (L'un d'eux jouit cependant de la Bourse depuis peu, « la phase musique reprendra de la place plus tard » dit-il).
- Il y a ceux pour qui **l'aspect formatif entre tout spécialement en jeu**. Le progrès est axé sur l'instrument ou la voix. Il s'agit surtout des plus jeunes dans la musique classique qui grâce à la Bourse ont pu se perfectionner encore plus à la sortie d'études, continuer leur formation en travaillant avec des

<sup>5</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>6</sup> Les bénéficiaires sont classés dans cette évaluation en trois groupes : Musique classique (4), Musiques actuelles ayant une formation classique (5), Musiques actuelles/Chanson (4). Cette classification s'est imposée en voyant le nombre de similitudes au sein de chacun de ces groupes.

maîtres reconnus, en faisant un master, ou suivant des cours très spécialisés quelque part dans le monde.

En résumé : il n'est pas possible de fixer une norme et dire, tous les bénéficiaires sont arrivés à tel niveau. Il y a autant de trajectoires, de réussites et développements que de bénéficiaires. Il en devient difficile de les comparer. Cette diversité est une richesse, une réalité d'aujourd'hui dans les métiers de musiciens. Probablement aussi une difficulté pour ceux et celles qui doivent décider sur des dossiers de carrières professionnelles si différentes. Je ne peux juger si les développements des bénéficiaires paraissent « justes » aux yeux de la Commission, justes pour des expert(es). **Au niveau évaluatif, il est possible de certifier un impact positif de la mesure d'encouragement selon les objectifs fixés.**

#### **Objectif : Accéder aux circuits nationaux et internationaux**

A l'exception d'un jeune musicien qui peine encore à passer le seuil de la frontière suisse, tous les bénéficiaires jouent en Suisse romande et à l'étranger, parfois en Suisse allemande. Le nombre de concerts a augmenté de même que la notoriété des lieux de concert. Deux remarques cependant :

- L'objectif d'entrer dans les circuits internationaux, de faire une carrière internationale, se réalise de façon différente selon les musiques jouées et le genre de projets. Les « succès » ne sont pas les mêmes. Ils ont parfois l'air plus modeste dans les musiques actuelles. Un des bénéficiaires dit même ne pas chercher des lieux de notoriété plus élevée, mais de pouvoir jouer plus souvent dans le genre de lieux qui lui correspond.
- Les efforts nombreux au niveau du management de projet (production et diffusion) sont certainement à mettre en relation avec l'objectif d'entrer dans les circuits nationaux et internationaux. Remis en question par personne, cet objectif est exigeant au niveau du travail qu'il implique pour y parvenir.

Cet objectif est important à maintenir. « En Valais, un groupe devient vite une star locale. Le public est fidèle. Il faut que l'artiste se confronte aux standards au moins européens, sinon son métier est une illusion » constate un des bénéficiaires.

#### **Objectif : Garder une activité artistique dans le Valais**

Tous sans exception, même ceux et celles qui sont partis vivre à l'étranger se disent tellement attachés au Valais et surtout reconnaissants de ce que le Canton a fait pour eux, qu'ils reviennent y jouer, donnent des concerts, voire même organisent des festivals. Plusieurs savent qu'ils y ont leurs « fans ».

#### **Objectif : Des acquis durables**

Questionnés au sujet du long terme, tous les bénéficiaires pensent que les progrès artistiques sont un acquis durable. Seul un bénéficiaire qui a reçu la Bourse en 2014 ne peut encore le dire. Personne cependant ne peut prévoir comment réagiront à long terme les « acheteurs » des musiciens et des productions (chefs d'orchestre, organisateurs de concerts, festivals et autres lieux où se produire, labels, etc.).

Presque tous soulignent l'importance du facteur des « trois années » pour que le soutien de la Bourse agisse avec efficacité. Trois ans donne une perspective que ne peuvent donner d'autres institutions de soutien à la culture, car elles considèrent un projet et non une trajectoire à développer.

#### **Facteurs qui ont favorisé le succès et la réalisation des projets**

Questionnés sur les facteurs qui ont favorisé la réalisation de leur projet, les bénéficiaires indiquent de nombreux thèmes. La liste établie (voir le Chapitre 2.5.) pourrait être utile à MusiquePro à deux moments à l'avenir : 1) lors de prochaines décisions de la Commission, il s'agira de voir si les facteurs favorables sont réfléchis par les candidat(e)s, 2) lors d'éventuels accompagnements des candidats et des bénéficiaires (voir le Chapitre 4.2.7.). Ce qui est intéressant dans cette liste, c'est que l'accent ici à nouveau est mis sur la promotion, la « vente » de l'artiste et de son « produit ».

### Peu de difficultés ou d'effets négatifs liés au fait d'avoir reçu une Bourse pluriannuelle

**Les difficultés mentionnées par les bénéficiaires de la Bourse pluriannuelle sont quasi inexistantes.** Les constats à ce sujet parlent surtout de reconnaissance face à MusiquePro, d'un besoin de bien réussir pour montrer que le bénéficiaire est digne d'avoir reçu la Bourse - pour certains un (petit) stress mais qui les pousse à être actifs.

**Le marché des musiques actuelles (au sens large) – un marché difficile.** Presque tous les musiciens des musiques actuelles interviewés parlent du marché tendu dans lequel ils doivent faire leur chemin - une difficulté qui ne vient pas du fait d'avoir reçu la Bourse pluriannuelle, mais à laquelle ils sont d'autant plus confrontés qu'ils veulent sortir avec leurs productions.

**L'après Bourse.** Un seul bénéficiaire thématise « l'après Bourse » comme un moment difficile. Ce souci n'est partagé par personne d'autre, bien que deux bénéficiaires aimeraient savoir s'il est possible de recevoir la Bourse une deuxième fois. C'est notamment la question de l'administratif pour organiser la promotion et la diffusion qui est thématisée ici. **Est-ce un objectif visé lors des décisions sur le choix des bénéficiaires que le musicien puisse vivre de son art après les trois ans ?** Il y a certainement là un point à discuter par la Commission.

### Impact sur le professionnalisme de la vie musicale valaisanne

« *Le soutien de MusiquePro conduit-il à un plus grand professionnalisme de la vie musicale ? Qu'en pensez-vous ?* ». Bénéficiaires ou non, les personnes interviewées estiment que les politiques du Canton ont un impact sur le professionnalisme. Ne serait-ce que par le nombre de dispositifs de soutien différents et le nombre de musiciens, musiciennes et groupes soutenus. Ils pensent que les changements viendront petit à petit, qu'il faut du temps. Que chaque projet ne soit pas une réussite est normal. Les choix de musiques très diverses, d'artistes « en recherche » sont appréciés. « C'est un pas dans la bonne direction, même si toujours plus de jeunes suivent des formations en musique ».

L'impact est « psychologique » disent deux bénéficiaires ! Le Canton reconnaît qu'il y a beaucoup de musiciens professionnels et qu'il a envie de les soutenir et les faire fructifier. **C'est une reconnaissance à la musique, à la création et à sa vitalité, aux talents sur place dans leur différence.** « Avant, il n'y a pas si longtemps, c'était un peu bizarre de vouloir faire de la musique comme métier. Maintenant le Canton dit qu'il y a plein de merveilles ici ».



## 2.1. L'objectif : Développer une carrière professionnelle, une création musicale

Pour comprendre dans quelle mesure les objectifs visés sont atteints et examiner l'impact direct du soutien, j'ai tout d'abord posé une question ouverte à chacun des bénéficiaires interviewés. Leurs réponses spontanées sont résumées au Chapitre 2.1.1. Puis, j'ai soumis à chacun une liste détaillée permettant de « mesurer » les changements survenus quantitativement. Les réponses sont résumées au Chapitre 2.1.2.

La Bourse ayant été octroyée à des moments très différents dans la carrière des bénéficiaires, les effets décrits sont eux aussi divers. Un(e) artiste déjà expérimenté(e) répond autrement qu'un artiste plus jeune dans sa trajectoire professionnelle. Chaque bénéficiaire interrogé parle d'impacts directs visibles l'ayant conduit plus loin. Chacun selon son projet et en relation avec le moment dans sa trajectoire.

### 2.1.1. L'impact direct de l'aide de MusiquePro - réponses qualitatives

Dans ce chapitre la parole est aux bénéficiaires, leurs mots permettent de bien comprendre ce qu'ils ont vécu. Voici les thèmes racontés en réponse à la question ouverte « *Dans quels domaines le fait d'avoir reçu la Bourse pluriannuelle de MusiquePro a conduit à des modifications (perfectionnements) dans votre trajectoire professionnelle ?* ».

#### 1) Un enchaînement positif, une suite d'effets positifs (10 bénéficiaires sur 13 en parlent)

Les histoires de ces trois ans de bourses peuvent varier dans les détails, dix bénéficiaires racontent cependant plus ou moins la même trajectoire :

La Bourse a permis aux bénéficiaires de mettre en place sous une forme ou une autre des instruments permettant une production artistique (CD, concert, vidéo, etc.) et la diffusion de cette production : pouvoir produire un CD de qualité (au niveau de la musique), qui soit un objet intéressant (une pochette attirante), accompagné d'un concert pour le vernissage, pouvoir faire venir la presse (ainsi avoir beaucoup plus d'articles que par le passé, même des critiques de fond sur le CD et le concert), tout ceci propulse le bénéficiaire en avant. Le nombre de concerts augmente et (parfois) les portes de lieux plus importants s'ouvrent. « Un plus grand nombre de concerts grâce au temps donné pour ne pas chercher d'autres financements ». Un des facteurs importants de réussite est d'avoir pu grâce au soutien financier déléguer pour les uns le booking, pour les autres la recherche de fonds, « se payer » un agent, un service de presse ou éditer des affiches. Pour d'autres, accepter des tournées ou des concerts à gage peu élevé mais dans des lieux intéressants, ou payer eux-mêmes le voyage. « Ne pas avoir de souci à ce sujet enlève tellement de stress et permet de se concentrer sur la musique », « Gros soulagement, trois ans est une longue période. Pouvoir réaliser un projet dans de bonnes conditions entraîne une suite d'effets positifs », « Ne pas devoir renoncer à un concert, parce qu'on a l'argent et peut utiliser la liquidité quand elle est utile »<sup>7</sup>.

#### 2) Avoir la possibilité de jouer plus souvent conduit à une meilleure qualité technique, artistique et musicale dans la maîtrise de l'instrument, et ainsi aide à progresser (8 bénéficiaires en parlent)

Huit bénéficiaires indiquent cet impact sur leur travail : « Je suis déjà très professionnel, la Bourse n'avait pas pour objectif de parfaire la qualité technique, mais me permettre de produire et de diffuser ma production. Indirectement par le fait de jouer plus, on se perfectionne » (Actuelles/classique). « Jouer souvent a fortifié le groupe de musiciens » (Classique). « Ayant joué aussi souvent, cette régularité entraîne une très grande maîtrise. Vous jouez souvent, la probabilité que vous arriviez à un autre niveau est simplement évidente » (Actuelles/classique). « Progresser bien sûr parce qu'on a travaillé des années à ce projet » (Actuelles/classique). « Chaque année je progresse, je comprends certaines choses, la bourse me permet de faire des expériences et c'est l'expérience qui me permet de progresser » (Chanson).

---

<sup>7</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

### 3) Un perfectionnement centré sur la maîtrise de l'instrument (4 bénéficiaires de musique classique)

Master, concours, enseignements auprès de grands maîtres quelque part dans le monde, cours précis, la Bourse permet un complément de formation de pointe. « A ma sortie d'étude, pouvoir vivre de la Bourse m'a permis de faire la transition entre le moment où je n'avais pas assez de concerts pour en vivre et le moment où les concerts sont arrivés et la Bourse s'est arrêtée. Aubaine, car par ce biais je n'ai pas eu besoin de donner des cours, de perdre du temps, j'ai pu me concentrer sur ma performance et le travail » (Classique).

### 4) La Bourse (l'argent) est un filet qui permet de réaliser des projets musicaux, de prendre des risques artistiques, de se concentrer sur la musique, de travailler de façon professionnelle et qualitative

Quelques exemples d'effets indiqués :

- **Prendre des risques artistiques.** « La création ne rapporte pas d'argent. Grâce à la Bourse on a pu prendre des risques artistiques. Possibilité de faire des choses plus grandes. On peut dire demain on le fait, d'accord - cet argent donne de l'indépendance » (Actuelles/classique).
- **Travailler à la qualité.** « L'effet, c'est de pouvoir travailler de façon professionnelle à un projet, sans restriction en raison des finances » (Actuelles/classique). « La Bourse permet une exigence de qualité lors des concerts par la présence d'un ingénieur du son » (Chanson).
- **Croire en soi, croire en sa profession de musicien par le fait de pouvoir réaliser ses projets.** Il ne s'agit pas ici d'un effet de perfectionnement, mais de confiance, de croire en son avenir de musicien (par le nombre, la qualité des projets musicaux). Quatre personnes parlent de cette confiance<sup>8</sup>.
- **Se réaliser comme artiste « comme je le voulais ».**
- **Pouvoir renoncer à un job alimentaire pour se concentrer sur la musique et le travail autour du projet musical.** Trois musiciens en parlent<sup>9</sup>. « La Bourse offre une tranquillité intérieure. Savoir que j'avais un petit revenu par mois me permet de me concentrer sur mon art. Sans la Bourse j'en serais aussi là, mais je me serais fait du mauvais sang. Ils m'ont permis une tranquillité de l'esprit. Ceci a un impact sur la musique. On peut bien travailler en étant tranquille dans la tête » (Classique).
- **Prendre le temps de réfléchir.** « La Bourse a permis une réflexion, c'est un luxe que le groupe s'est donné, mais on ne pense pas que c'est un luxe, mais la base. Un besoin nécessaire. Cette année est basée sur la réflexion musicale, identitaire, visuelle, stratégique, c'est un travail à plein temps » (Chanson).
- **Avoir reçu la Bourse oblige à être plus au clair au niveau qualitatif de la définition du projet.** « Donne un sens à ce que je fais, à ce que le groupe fait. Permet de réfléchir aux musiciens qui travailleront en plus sur le projet, à ouvrir à d'autres branches artistiques comme la vidéo » (Actuelles/classique).

### 5) Se projeter sur trois ans

Avoir la possibilité d'envisager un développement sur plusieurs années oblige à regarder sur le long terme et à réfléchir où être trois ans plus tard (3 bénéficiaires en parlent - des trois genres de musiques). « En général, le réflexe est de regarder sur le court terme, on sort un produit, un single ou un morceau qui explose, mais on ne pense pas vraiment à ce qui pourrait se passer après. Là on a dû se demander ce que signifie se professionnaliser ».

---

<sup>8</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>9</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

## 2.1.2. L'impact direct selon les réponses quantitatives

Afin de cerner au plus près où les bénéficiaires d'une Bourse pluriannuelle voient un impact direct sur le développement de leur carrière, j'ai soumis à chacun d'eux une liste très détaillée énumérant des effets probables. Il s'agit ici de passer du purement qualitatif à un niveau plus quantitatif. Même si cette méthode est un peu osée pour un nombre de personnes interviewées limité à 13, elle donne des résultats intéressants en montrant des tendances, des points forts, des différences ou justement peu de différences entre les genres musicaux par exemple.

Pour chaque effet indiqué sur la liste, les bénéficiaires devaient attribuer une note allant de 1 à 6, ou choisir « Pas l'objectif de mon projet » ou « Je ne sais pas ». Tous les bénéficiaires ont joué le jeu, avec entrain même, malgré le nombre élevé d'effets probables à estimer (36) répartis selon 9 thèmes : la pratique de l'instrument, le répertoire, la composition, la créativité et l'expression, la production artistique, l'efficacité, les compétences sociales, la médiation, le management (administration, production, diffusion, communication)<sup>10</sup>. Réfléchir à ces effets directs possibles les a animés à de nombreux commentaires.

Le tableau qui suit résume les réponses des bénéficiaires et les classe selon les 9 thèmes approfondis. Les pourcentages font référence au nombre d'effets possibles indiqués par thème. Ainsi par exemple le thème de « Management de projet » comptant 6 effets possibles totalise en tout 78 réponses (N), puisque 13 bénéficiaires y ont répondu.

| Les effets directs de la Bourse pluriannuelles vus par les bénéficiaires |                           |    |     |     |                   |                          |  |                                 |                             |
|--|---------------------------|----|-----|-----|-------------------|--------------------------|--|---------------------------------|-----------------------------|
|  | Note donnée <sup>11</sup> |    |     |     |                   | Pas l'objectif du projet | Pas besoin de m'améliorer car déjà professionnel | Ne sais pas *Ne me concerne pas | Total (sans la colonne 5+6) |
|  | 1 à 3                     | 4  | 5   | 6   | 5 + 6 additionnés |                          |  |                                 |                             |
| <b>Management de projet</b> (N = 78)                                     | -                         | -  | 8%  | 69% | 77%               | 6%                       | 6%   | 12%                             | 100%                        |
| <b>Créativité et expression</b> (N = 91)                                 |                           | 1% | 10% | 51% | 61%               | 23%                      | 13%  | 3%                              | 100%                        |
| <b>Médiation</b> (N = 13)  | -                         | 8% | 15% | 46% | 61%               | 8%                       | 8%   | 16%                             | 100%                        |
| <b>Pratique de l'instrument</b> (N = 52)                                 | -                         | 1% | 18% | 42% | 60%               | 20%                      | 18%  | 1%                              | 100%                        |
| <b>Production artistique</b> (N = 65)                                    | -                         | 2% | 18% | 39% | 57%               | 15%                      | 11%  | 14%                             | 100%                        |
| <b>Répertoire</b> (N = 52)   | -                         | -  | 26% | 36% | 62%               | 24%                      | 11%  | 3%                              | 100%                        |
| <b>Compétences sociales</b> (N = 26)                                     | -                         | 4% | 14% | 29% | 43%               | 18%                      | 29%  | 7%                              | 100%                        |
| <b>Efficacité</b> (N = 26)   | 9%                        | 4% | 13% | 26% | 39%               | 30%                      | 17%  | -                               | 100%                        |
| <b>Composition</b> (N = 52)  | -                         | 3% | 7%  | 26% | 33%               | 21%                      | 17%  | *26%                            | 100%                        |

<sup>10</sup> La liste complète se trouve en Annexe 3. En prendre connaissance peut faciliter la compréhension de ce chapitre.

<sup>11</sup> La note 1 signifie = pas du tout en accord avec l'affirmation. La note 6 signifie = tout à fait en accord avec l'affirmation.

### Que lire dans ce tableau :

- **Quand le bénéficiaire se sent concerné par l'effet considéré, il donne toujours la meilleure note (6 parfois 5).** Presque personne ne donne une note inférieure.
- **La colonne « Pas besoin de m'améliorer dans ce domaine, car je suis déjà très professionnel » fut ajoutée lors de l'analyse des réponses.** En effet, un nombre assez élevé de personnes indique qu'étant déjà très professionnelles, elles ne voient pas en quoi elles auraient pu le devenir encore plus. Même si dans les commentaires, plusieurs personnes indiquent que plus elles jouent plus elles se perfectionnent ce n'était pas leur premier objectif à atteindre grâce à la Bourse. Que cela se passe en plus est un effet apprécié, mais indirect. Ce sont les bénéficiaires du genre « Musiques actuelles ayant une formation classique » que l'on retrouve ici le plus souvent. Ils « dominant » leur instrument, la Bourse pluriannuelle doit leur permettre d'aller dans une autre direction, vers un nouveau genre de musique ou de conception de projets musicaux.
- **La catégorie « Pas l'objectif de mon projet » est relativement souvent utilisée.** Combinée avec la catégorie « Pas besoin car déjà professionnel », elle représente presque la moitié des réponses par thème. Un seul point fait exception, celui du Management de projet qui concerne presque tous les bénéficiaires.

### Les thèmes d'effets directs vus en détail

- **Le « Management de projet »,** pris dans un sens large<sup>12</sup>, est le thème dans lequel le plus de bénéficiaires ont remarqué des effets positifs comme résultat direct du fait d'avoir reçu la Bourse. Ceci dans tous les genres musicaux. Les commentaires donnés rejoignent tout à fait les commentaires spontanés décrits au chapitre précédent.
- **La médiation se trouve dans la foulée du succès dû à un bon management** qui a permis de produire des CDs, de les distribuer, de parler ou passer à la radio, d'être sur You Tube, etc. Tous ceux et celles qui donnent une note 5 ou 6 à la question de la médiation parlent de cette « production » comme étant leurs actions de médiation – des « productions » résultat de leur bon management. Il s'agit en fait plus d'une médiation de soi-même, d'une meilleure accessibilité de sa production vers son public.
- **La créativité et l'expression artistique.** Pendant les trois ans de Bourse (et actuellement encore pour les derniers à avoir reçu la Bourse), les bénéficiaires ont pu produire, créer, se perfectionner. Ainsi presque tous (11 sur 13) voient une différenciation plus grande dans leurs ressources artistiques. Les bénéficiaires de musiques actuelles répondent par un 6 aux questions spécifiques qui leur sont posées sur la créativité et le développement d'idées pour de nouvelles productions.
- **La pratique de l'instrument et le répertoire.** Ceux ou celles qui avaient pour objectif d'améliorer leurs compétences dans la pratique de leur instrument (ou voix) sont comblés. A chaque effet indiqué sur la liste, les bénéficiaires donnent un 6, parfois un 5. Neuf personnes sur 13 disent avoir développé une assurance dans le style musical, avoir progressé dans la maîtrise de l'instrument (ou de la voix). Les styles de 8 bénéficiaires sur 13 se sont diversifiés, 8 se disent capables de jouer des morceaux du répertoire estimés plus difficiles ou virtuoses. Les réponses dans tous les genres de musiques parlent d'un changement. Il est intéressant que dans les réponses spontanées, les questions administratives, de production et de diffusion aient pris tant de places - venant avant les progrès en musique. Ici, dans les questions précises, les bénéficiaires parlent d'effets au niveau musical.

---

<sup>12</sup> Les effets directs probables indiqués dans la liste sont les suivants : 1) J'ai progressé dans un « Selfmanagement », 2) J'ai progressé dans un « Projektmanagement », 3) Ces trois ans m'ont permis de développer l'administratif (un bureau, du personnel administratif, un/e administrateur), 4) Ces trois ans m'ont permis de développer des stratégies de production, 5) Ces trois ans m'ont permis de développer des stratégies de diffusion (Je me sens plus capable de me « vendre »), 6) Ces trois ans m'ont permis de développer un site web.

- **La production artistique.** Presque tous voient un progrès artistique en considérant leurs productions actuelles (11 sur 13). Presque tous aussi disent avoir passé un seuil artistique dans ce qu'ils produisent aujourd'hui (10 sur 13). Certains indiquent que leur production est plus osée (6), différente de ce qu'il faisait par le passé (5), dans des domaines peu pratiqués avant (7). Pour les autres, ces aspects ne correspondent pas à leur objectif. Les réactions dépendent du projet, du moment dans une trajectoire professionnelle et personnelle<sup>13</sup>. Il n'y a pas de constante à travers un genre musical.
- **La composition.** « *J'ai plus de métier qu'avant dans ma façon de composer* », « *J'ai développé une nouvelle esthétique* », les bénéficiaires des musiques actuelles (également ceux qui viennent de la musique classique) se retrouvent dans cette catégorie (6 sur 9 donnent la note 6). Les autres, principalement les bénéficiaires de musique classique, ne composent pas.
- **Les compétences sociales.** Que font les compétences sociales dans un questionnaire sur les progrès en musique ? Rares sont les musiciens qui jouent seuls. S'intégrer dans un orchestre, diriger un projet, y gérer d'éventuels conflits et y défendre son opinion est important. Les deux questions traitant ce sujet ont semblé bizarres à plusieurs. Ce qui unit ceux et celles qui répondent en donnant une note à cette question sont leur jeunesse dans le métier.
- **L'efficacité.** L'effet « efficacité », signifiant un nombre moins élevé de répétitions ou d'heures de répétition pour arriver au même résultat, est le seul effet noté parfois comme étant peu atteint. C'est aussi l'effet indiqué par le plus de personnes comme ne correspondant pas à leur objectif. « Je ne veux pas moins répéter, mais je veux aller plus loin dans le même temps » (Actuelles/classique).

## 2.2. L'objectif : Accéder aux circuits nationaux et internationaux – rayonner au-delà du canton

Les différences dans le vécu des trois groupes de bénéficiaires sont grandes. Sans prendre en considération les bénéficiaires de l'année 2014 qui ne peuvent encore parler d'un effet vraiment visible sur leurs **possibilités nouvelles** de jouer en Suisse (allemande) et à l'étranger, les réponses à la question de l'avant/ après permettent de constater :

### Musique classique

Les quatre bénéficiaires sont partis en Suisse et à l'étranger. Leur carrière a été « boostée » selon l'expression parfois entendue. « Du simple au double ». « Trois fois plus ». « Plus en Suisse allemande, un peu plus à l'international ». « Avant uniquement dans le Valais quelques concerts par ci par là, pas très professionnel. Maintenant je joue en Suisse, en France, en Belgique (un peu moins en Italie) ». « J'ai pu rencontrer des gens, j'ai plus de contrats et régulièrement, j'ai pu élargir et tisser mon réseau ».

**La notoriété des lieux est plus haute.** « Orchestre plus prestigieux, programme avec des prestations de soliste, soit avec un orchestre, un trio ou accompagnement de piano. Je me suis resserré autour de la pratique de soliste ». « J'ai passé dans les toutes grandes salles depuis deux ans. Une vraie évolution ». « Pas dans la quantité, mais dans la qualité des lieux ».

### Musiques actuelles ayant une formation classique

Les cinq musiciens de ce groupe ont déjà une expérience suisse et internationale, ils jouent dans diverses formations. Qu'en est-il du nouveau projet « à eux » pour lequel ils ont reçu la Bourse ? Les projets des trois bénéficiaires concernés (avant 2014) ont été vus et pour certains continuent d'être vus en Suisse et à l'étranger. Un bénéficiaire parle du nombre de concerts passé du simple au double (de 60 concerts à 140). Un autre

<sup>13</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

voit un changement non pas dans le nombre mais dans la notoriété des lieux. Un autre, qui n'a reçu la bourse qu'en 2013, commence à avoir des concerts à l'étranger (Portugal, Allemagne, Autriche). Enfin un des projets a été choisi par Pro Helvetia pour représenter la Suisse à Milan. Même les deux bénéficiaires de 2014 parlent de nouveaux lieux déjà assurés en Suisse et à l'étranger. Chacun parle d'un avant/après différent dans le nombre et l'étendue géographique.

**Ce genre de projets est cependant plus difficile à exporter.** Avoir accès aux réseaux étrangers n'est pas aisé. La logique est ici différente que pour la musique classique. C'est chaque projet qu'il faut à nouveau « vendre ». Par ailleurs, les pays frontaliers ont des tarifs assez bas, ce qui n'est pas vraiment attirant.

Un changement dans la **notoriété** du lieu n'est pas recherchée par tous, certains, jouant déjà dans de bons lieux **ou des lieux qui correspondent à leur style**, n'ont pas besoin de changer de « ligue ».

### Les musiques actuelles, la chanson

Quatre bénéficiaires font partie de ce groupe. L'un voit une très grande différence, la liste sur son site passe du simple au double. Un autre avait déjà du succès avant « Toujours autant de concerts qu'avant ou un peu plus. La différence, je peux me permettre de jouer où l'on ne me paie pas beaucoup, mais où l'effet sur le CV est bon et où je peux rencontrer des gens ». Le troisième cherche encore à percer à l'étranger, il joue en Suisse romande. Enfin, le quatrième vient de recevoir la Bourse et travaille principalement à préparer la diffusion de sa musique.

Une différence dans la **notoriété** des lieux est certaine pour les deux bénéficiaires qui ont du succès en Suisse et à l'étranger. Les deux jouent maintenant plus souvent dans des endroits de qualité, moins dans de « petits restaurants et des bars », plus dans des festivals internationaux.

## 2.3. L'objectif : Maintenir une activité artistique en Valais

Le Canton du Valais ne doit se faire aucun souci dans ce domaine. **Tous les bénéficiaires de la Bourse resteront « Valaisans » et continueront de jouer au Valais, autant ou plus, certainement pas moins**, même si leurs chemins professionnels les conduit à habiter hors du Canton, voire à l'étranger. « Fidélité jusqu'à ma mort », « Vu que le Valais s'engage, c'est réciproque, je m'engage aussi », « Oui, autant qu'avant. Le Valais est important, j'y ai un bon public », « Autant qu'avant. Ça ne change rien. Je suis fidèle aux gens qui m'ont soutenu ». Presque tous mentionnent leur public de « fans » valaisans.

## 2.4. L'objectif : Des acquis durables

Questionnés sur la durabilité des progrès artistiques et des effets constatés, **tous les bénéficiaires pensent que les acquis artistiques le resteront** (neuf donnent la note 6, trois hésitent un peu et donnent la note 5). Un bénéficiaire qui vient de recevoir la Bourse ne peut encore le dire. Personne cependant ne peut prévoir comment réagiront à long terme les « acheteurs » des musiciens et des productions (chefs d'orchestre, organisateurs de concerts, festivals et autres lieux où se produire, labels, etc.).

La question des acquis - de « l'après Bourse » donc - concerne aussi les acquis en « administration » (production, diffusion). Seul un bénéficiaire parle d'un réel problème (voir aussi le Chapitre 2.6. sur les difficultés). Ce souci n'est indiqué aussi clairement par personne d'autre, bien que deux bénéficiaires aimeraient savoir s'il est possible de recevoir la Bourse une deuxième fois. « MusiquePro devrait continuer de nous soutenir puisqu'ils nous ont aidé jusque là ! ».

Pouvoir vivre de son art après les trois années de Bourse ne fait pas partie des objectifs formulés dans les documents de MusiquePro. D'ailleurs deux musiciens précisent : « Il s'agit de permettre un projet ponctuel que

le groupe aimerait offrir à la collectivité et non de soutenir à vie des musiciens ! ». « MusiquePro ne doit pas faire des artistes d'Etat ! ». Il y a certainement là un point à discuter par la Commission.

## 2.5. Facteurs qui ont favorisé la réalisation des objectifs visés par les bénéficiaires

« Voyez-vous des facteurs particuliers qui ont favorisé la réalisation de votre projet comme espéré lors de l'écriture de la requête pour la Bourse ? ». Les réponses à cette question sont nombreuses et utiles pour comprendre le terrain propice aux réussites. Les facteurs indiqués ici devraient être utiles :

- lors de prochaines décisions de la Commission. Il s'agira de s'assurer que les facteurs favorables sont donnés ou réfléchis par les candidat(e)s.
- lors d'éventuels accompagnements des candidats et des bénéficiaires (voir Chapitre 4.2.7.).

Trois personnes interviewées (pas les plus jeunes dans la profession) sont d'avis que ces facteurs devraient être discutés avec les jeunes dans la profession. Voici la liste des facteurs favorables répertoriés au cours des interviews (liste sans ordre d'importance quantitative, sauf le premier point) :

- **L'administratif, la production, la diffusion.** Ce qui est intéressant, c'est l'accent mis ici à nouveau sur la promotion et la « vente » de l'artiste et de sa musique :
  - **Rendre l'administration efficace** (7 sur 13). « Investir dans le salaire d'un agent pour le groupe. Il est plus efficace que moi. Il peut mieux structurer. Il me corrige dans la structuration », « Bien vendre le projet, ce qui signifie des salaires pour l'agent », « Pouvoir se payer un Booker », « La différence ? J'ai pu engager quelqu'un qui a fait la promotion », « Apprendre le self-management, à se vendre, à être agressif, pour s'imposer sur le marché. Il ne suffit plus d'être bon. Si personne n'est au courant, ça ne suffit plus ! ».
  - **Bien choisir l'agent** (et toute personne s'occupant de la promotion/diffusion). « Avoir un agent qui a un réseau », « Cela permet de se concentrer sur la musique, de pouvoir jouer. Je porte l'artistique, il porte autre chose. Sinon lourd ».
  - **Pouvoir se projeter dans l'avenir.** « Se demander ce que l'on sera dans trois ans ». Ce facteur fut aussi bénéfique aux candidats qui n'ont pas été choisis. « Quand on écrit le dossier avoir un plan et un budget pour les trois ans ».
  - **Etre très organisé.**
  - **Savoir gérer l'argent de façon à pouvoir construire un projet.**
- **La musique, l'identité de musicien**
  - **Musicalement être très clair sur son identité, la chercher.** « En tant qu'artiste qui êtes-vous, quel est votre langage propre, quelle identité défendez-vous ? ».
  - **Savoir voir ses progrès donne des ailes.** « Remarquer que l'on peut atteindre la qualité voulue et que l'on peut produire soutient et aide », « Avoir la possibilité de produire un CD, d'avoir un label, donne des ailes ».
  - **Investir dans la qualité du projet.**
  - **Avoir des musiciens motivés dans son groupe.**
- **Le travail**
  - Beaucoup travailler. « Ce n'est pas de la magie, c'est du travail », « Il faut s'y mettre ».
- **Trois années, la durée**
  - **La perspective de trois ans donne de l'énergie et des forces. Il faut la valoriser.** « Savoir que l'on peut jouer pendant trois ans, que sa musique a une perspective, cela donne de l'énergie, de la for-

ce », « Avoir ainsi la perspective que le groupe peut continuer, que l'activité de musique est possible, qu'elle ne s'écroulera pas », « Valoriser, c'est une chance donnée ».

- **La confiance mise dans le musicien**

- **La confiance mise dans le bénéficiaire de la Bourse par le Service de la culture a un effet motivant sur le travail artistique.** « Ce qui est magnifique ce n'est pas tant de recevoir la Bourse, mais c'est que les personnes qui sont là autour (le Service de la culture) sont merveilleuses. Les gens, ça fait toute la différence. C'est le petit mot qui était avec, qui disait qu'ils étaient très fiers de travailler avec moi qui m'a propulsée en avant », « La reconnaissance, des gens pensent que ça vaut la peine de me donner de l'argent pour faire quelque chose. Inspirant. Fait du bien ». Même dans des moments de création plus complexes, le Service de la culture a continué de croire en la personne qui a reçu la Bourse, a accepté des modifications de certains objectifs fixés dans les dossiers de candidature. Cette souplesse, cette confiance inconditionnelle en la personne, ce soutien sans « Mais » est ce qui a permis d'avancer dans des moments de doutes. Avec pour effet, que l'artiste a même été plus loin que ce qui était fixé lors de la candidature.

**Les influences artistiques.** Questionnés sur l'importance de rencontres avec des musiciens plus avancés ou célèbres, des « Stars » comme traduit l'un des musiciens, les bénéficiaires sont peu éloquents à ce sujet. La question n'a que peu plu ! J'ai très peu de réponses. En voici une en musique classique : « Je veux suivre mon chemin, un chemin le plus personnel possible. Ne pas être formaté par les courants de musiciens qui s'influencent les uns les autres. Je préfère la montagne et me laisser inspirer et avoir mon point de vue sur les œuvres. Même si c'est plus difficile à défendre. Parce que c'est mon choix. Je ne le regrette pas. J'ai fait de la musique de chambre avec des gens qui m'ont inspiré. Je cherche toujours à trouver mes limites et essayer de les dépasser ».

## 2.6. Peu de difficultés liées au fait d'avoir reçu une Bourse pluriannuelle

Lors d'interviews pour des évaluations à thématique semblable, je pose toujours la question suivante aux artistes qui ont reçu un subside : « *Le fait d'avoir reçu le soutien a-t-il eu des effets négatifs pour vous ? Avez-vous rencontré des difficultés liées à ce soutien ?* ».

### **Aucune difficulté rencontrée - si ce n'est produire, avancer, ... pour remercier**

Les difficultés ou effets négatifs mentionnés par les bénéficiaires de la Bourse pluriannuelle sont quasi inexistantes. « Non, aucun effet négatif, aucun problème » est la réponse la plus fréquente. Une personne interviewée sur deux (dans toutes les musiques) ajoute qu'elle « sent en soi une certaine pression de produire, d'avancer, mais ce n'est pas une difficulté, bien au contraire, c'est plutôt un moteur à continuer ». Un stress que se donne surtout les plus jeunes dans la profession de « bien réussir », de montrer qu'ils sont dignes d'avoir reçu la Bourse. « L'aspect plus compliqué, comme au Service de la culture ils sont tellement encourageants et confiants, c'est qu'on a envie qu'ils soient fiers de nous. Mais c'est aussi encourageant »<sup>14</sup>.

Ces constats de reconnaissance me frappent car ils sont spécialement nombreux dans les interviews faites dans le cadre de cette étude. Les musiciens sont reconnaissants, d'une grande gentillesse, ils ne critiquent pas, ou très peu. Ces attitudes sont beaucoup plus rares lorsque l'on interroge des gens de théâtre – ce que j'ai fait cette année dans le cadre de deux évaluations en Suisse et en Allemagne. Même si je pose la question d'une éventuelle jalousie ressentie, poliment on me fait comprendre qu'il n'y a pas de jalousie dans la musique clas-

---

<sup>14</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.



sique, ou en musiques actuelles on me dit poliment aussi qu'il y en a peut-être un peu, la concurrence étant grande, mais que ce n'est pas une difficulté.

**Explications possibles :** D'une part, les « bons » ont été choisis, ceux qui sont capables de répondre aux attentes, aux promesses et objectifs fixés dans les dossiers de candidatures, les projets où une cohérence artistique existent. D'autre part, le fait que la direction de MusiquePro est prête à discuter si pour des raisons valables et sensées les objectifs du projet sont modifiés contribue à rassurer. « On peut discuter, je ne me sens pas emprisonné dans le planning, je saurais argumenter si une autre direction du projet devenait plus censée, ils m'écouteront. Ce n'est pas dramatique si le deuxième CD vient plus tard, si c'est stratégique », « Aucune difficulté, ils sont tellement ouverts à MusiquePro, personne ne nous dit 'Tu dois faire 20 concerts'. Il s'agit que nous nous développons, produisons. On sent qu'ils savent ce que cela signifie d'être artiste, on ne devient pas célèbre par un coup de baguette magique, il faut le temps ».

### **Le marché des musiques actuelles – un marché difficile**

Presque tous les musiciens des musiques actuelles interviewés parlent du marché tendu dans lequel ils doivent faire leur chemin – une difficulté qui ne vient pas du fait d'avoir reçu la Bourse pluriannuelle, mais la Bourse les propulse d'autant plus dans ce marché. Nombreux sont les aspects décrits auxquels les bénéficiaires sont confrontés : beaucoup de jeunes musiciens sortent des écoles, moins de clubs, des gages bas, beaucoup de musiciens qui acceptent de jouer pour peu d'argent, la concurrence est aussi internationale (les festivals peuvent payer de grandes pointures internationales qui demandent moins ces temps), il y a toujours plus de projets qualitativement bons, le marché des CDs disparaît, la musique est gratuite sur Internet, les labels ont moins d'argent pour la diffusion, les médias ont moins d'argent pour discuter de la culture, l'indicateur « remplir une salle » a pris plus d'importance que la particularité de qualité, etc., etc. MusiquePro soutient des personnes dont l'existence sur le marché est/sera difficile. Les trois ans sont importants, car dans ce relativement long laps de temps il peut se passer beaucoup – comme le montre les Chapitres 2.1.1. et 2.1.2.

### **Le déploiement d'activités pour produire – va-t-il au dépend de la qualité musicale ?**

Je ne peux juger de la qualité musicale, ni du progrès, ni du niveau de créativité des bénéficiaires. Je me suis cependant demandé à deux reprises lors des interviews si le déploiement d'activités pour pouvoir produire n'allait pas au détriment d'une certaine qualité artistique. A ma question quelque peu critique, j'ai reçu les réponses suivantes :

- Sans la Bourse, le bénéficiaire devrait donner des cours (ou autres activités rémunératrices) et ne pourrait se consacrer entièrement à sa musique. Avec la Bourse, l'énergie est mise sur la production, c'est donc un plus pour la musique.
- Oui, la créativité en prend un coup, mais c'est passager ! C'est un pas vers la réalité de ce qu'est le métier, donc vers un professionnalisme<sup>15</sup>.
- « Je n'ai pas le choix, il faut que ça fonctionne, il faut que je m'en sorte »<sup>16</sup>.

### **L'après Bourse**

Un bénéficiaire thématise « l'après Bourse » comme un moment difficile. Concrètement pour ce musicien, le nombre de concerts avait doublé lors des années avec le soutien de la Bourse, puis est retombé au nombre de concerts d'avant la Bourse. Les raisons en sont une administration qu'il ne peut plus payer ou des concerts possibles grâce au financement de la Bourse que le musicien ne peut plus prendre sur son budget. Si le musicien doit faire à nouveau l'administratif, le temps de créativité diminue.

Ce souci n'est partagé par personne d'autre, bien que la question de l'administratif pour organiser la promotion et la diffusion soit thématisée parfois.

---

<sup>15</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>16</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

### 3. Soutien aux collaborations Professionnels - Amateurs

Les objectifs du dispositif « Soutien aux collaborations Professionnels – Amateurs » sont définis comme suit sur le site du Canton du Valais : « Ce dispositif vise à favoriser la mise sur pied de projets innovants impliquant des musiciens professionnels et des ensembles musicaux amateurs de haut niveau basés dans le canton » (Fiche B 3.d., mars 2014). Innovant signifie qu'un projet soit construit conjointement par les deux partenaires et qu'il renouvelle les usages habituels du secteur, soit dans la nature ou la forme des œuvres travaillées, soit dans le type de collaborations.

#### Constats - résumés - discussions

Les avis des quatre bénéficiaires interviewés sont identiques, mêmes s'ils s'expriment par d'autres mots : grâce au soutien de MusiquePro, ils ont pu réaliser le projet particulier décrit dans le dossier.

**Les résultats décrits ci-dessous indiquent que les objectifs du dispositif sont atteints et dépassent même les attentes.**

#### Les effets constatés

- **Avoir reçu le soutien de MusiquePro est une motivation en soi, et une valorisation. Le soutien a été perçu comme un label de qualité.** « Les amateurs ont eu le courage de se lancer dans quelque chose de particulier. Enthousiasme, parce qu'ils y sont arrivés », « C'est un bon signal », « Donner la possibilité de travailler avec des professionnels, d'impliquer des personnes compétentes, donne du courage », « La Bourse est venue assez tôt, on sait qu'on peut lancer le projet, c'est une motivation. Il aurait fallu redimensionner le projet sans ce soutien », « Savoir que le projet sera possible a propulsé en avant ».
- **Pouvoir travailler plus intensément avec des professionnels est motivant et conduit plus loin.** La rigueur des professionnels est un enrichissement. Ils sont exigeants. Les amateurs se sont lancés dans des « projets plus osés », « inhabituels ». « Les amateurs ont été mis en contact avec le monde des pros, ils ont vu comme la réussite qualitative passe par l'intransigeance », « Les professionnels sont venus tôt dans le processus, le projet s'est développé, les amateurs s'y sont identifiés, ce qui les a motivés à s'engager », « Ils ont grandi ensembles dans le projet ».
- **Le travail souvent bénévole de ceux qui organisent est récompensé par le succès du projet.** Les organisateurs se sont sentis déchargés, soulagés par ces collaborations. Ils se sont sentis reconnus.

#### La question de l'effet sur le plus long terme

- **Le moment est important, plus que le long terme.** Est-ce que les progrès des amateurs tiennent sur un temps plus long ? Oui et non. Oui s'ils restent dans l'ensemble musical, non parce que souvent les jeunes partent vivre leur vie d'adulte ailleurs qu'en (Haut) Valais. Le critère du long terme ne semble pas être bien utile ici. Dans le travail avec les amateurs, la durabilité est souvent un renouvellement.
- **La réussite d'un projet donne envie de continuer, elle met en valeur l'orchestre ou le chœur et s'inscrit ainsi dans la durée.** Le long terme concerne plus le chœur ou l'orchestre que chaque amateur en particulier. « Un saut quantique, une expérience marquante, particulière, le chœur a changé de ligne », « Ce fut une contribution à être visible ».
- **Un travail social.** Deux bénéficiaires parlent de l'importance sociale du travail avec des amateurs qui a été soutenu par le Canton : le plaisir pour les jeunes, l'ouverture à l'autre, les relations entre les générations, la collaboration pacifique. La durabilité passe aussi par d'autres domaines que la seule musique.

## 4. L'organisation du programme MusiquePro Valais

Le Service de la culture du Valais a mis en place une organisation, un secrétariat (sous la responsabilité d'un Conseiller culturel, Chef de section) et une Commission, permettant de gérer le programme dans ses différentes phases : définition des dispositifs et objectifs du programme, appel à candidature, gestion des dossiers, procédures d'attribution donc précision de critères et décisions par la Commission, communication des décisions, puis suivi des projets. Le chapitre qui suit traite du fonctionnement de cette organisation vu par ses « utilisateurs » - bénéficiaires ou non. Plusieurs questions à ce sujet ont été posées lors des interviews.

### Constats - résumés – discussions

#### Satisfaction et réelle gratitude

Lors d'autres évaluations à thématiques semblables (par exemple dans le théâtre), alors que je soumetts le même genre de questions dans un setting d'interview identique, je reçois d'habitude un grand nombre de réponses critiques, d'avis contradictoires, d'étonnements parfois sur les choix des institutions décisionnelles, de difficultés exprimées et de propositions d'amélioration. Ici, dans l'évaluation du programme MusiquePro, les critiques se font rares. Toutes les personnes interviewées, bénéficiaires ou non, **expriment une satisfaction générale face au fonctionnement de MusiquePro, avec quelques menues propositions de modifications.**

Le ténor parmi presque tous les bénéficiaires de la Bourse pluriannuelle est une **réelle gratitude d'avoir été soutenus**. Cette attitude de gratitude les retient peut-être d'être critiqués<sup>17</sup>. Certainement aussi, le bon fonctionnement du programme ne conduit-il pas à des critiques importantes.

Les bénéficiaires d'un soutien aux collaborations Professionnelles – Amateurs sont tout aussi satisfaits. Cette attitude de reconnaissance est moins prononcée chez eux, les projets étant d'une autre nature : ils concernent une manifestation et moins un projet de vie !

#### Les critères de sélection pour les Bourses pluriannuelles

Le Service de la culture lors de la discussion sur les thèmes à approfondir dans l'évaluation était très intéressé à connaître l'avis des « utilisateurs », notamment sur la question des critères de sélection. En résumé, on peut dire que la plupart des bénéficiaires n'ont aucune idée des critères de sélection autres que les critères précisant quelles candidatures sont admissibles. Ils connaissent peu de noms des autres bénéficiaires, sauf quelques uns dans leur genre musical. Pourtant, malgré cette méconnaissance, ils ne critiquent pour ainsi dire pas les décisions, ils n'ont pas l'impression qu'il y ait des problèmes d'influence entre Haut/Bas Valais, ni entre musique classique et musiques actuelles. L'important ce sont les bons dossiers avant les considérations trop démocratiques, espère un bénéficiaire.

#### Composition de la Commission

Les bénéficiaires choisis par la Commission sont très divers dans leurs trajectoires professionnelles. Ceci permet de croire à la profonde connaissance des membres de la Commission des réalités fort différentes des métiers de musicien. Il s'agit de continuer ainsi et de s'assurer qu'il en est bien ainsi. L'équilibre au sein de la Commission pourrait être complété par un ou deux membres qui auraient pour casquette « Jeunes musiciens d'aujourd'hui ayant sa vie professionnelle encore devant lui ! ». L'argument en est que les perspectives de carrière professionnelle des musiciens, toutes musiques confondues, sont différentes dans la jeune génération.

<sup>17</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

### **La relation entre les candidats/bénéficiaires et MusiquePro (Service de la culture et Commission)**

Les relations entre les musiciens, le Service de la culture et la Commission se passent à différents moments : lors de la soumission de la candidature et lors de la communication de la décision. Puis, pour les bénéficiaires, lors de la remise des rapports intermédiaires et finaux. Parfois les bénéficiaires viennent présenter à la Commission leur bilan des trois années de Bourse. Les échanges sont donc restreints.

D'une part les bénéficiaires sont satisfaits de l'indépendance qui leur est laissée, surtout ne rien changer est le message entendu très souvent. D'autre part, candidats et bénéficiaires apprécieraient de recevoir certains conseils, de voir l'un ou l'autre membre de la Commission à leurs concerts, de se sentir plus suivis sans vouloir pour autant un accompagnement.

#### **Les changements proposés entrent dans la perspective formative que se donne MusiquePro :**

- Etre orienté sur la façon de soumettre une requête (au moins pour la deuxième fois). Les candidats non choisis et plusieurs bénéficiaires aimeraient être mieux orientés lors de la phase de rédaction des dossiers. Il ne s'agit pas d'un accompagnement mais de renseignements et de précisions.
- Mieux comprendre dans quelle direction va la Commission, quels sont ses critères de choix, permettrait aux candidats (disons « papables ») de mieux composer leur dossier et s'orienter. Pour le dispositif des collaborations Professionnels – Amateurs une précision de ce que signifie « innovant » est souhaitée.
- Pouvoir présenter son dossier à la Commission. Certains aimeraient pouvoir présenter leur dossier à la Commission (voir le point ci-dessous).
- Lors d'une réponse positive, préciser les éléments que la Commission a retenus. Indiquer où est l'intérêt du projet pour la Commission, où sont ses faiblesses.
- Lors d'un refus, donner la possibilité de recevoir un retour qui permette d'avancer pour la prochaine requête. Même si tous savent qu'une réponse négative ne peut être commentées formellement, tous les candidats une fois non choisis aimeraient être orientés sur les éléments à modifier pour avoir plus de chances lors d'une prochaine candidature.

#### **Rapports intermédiaires et finaux - ne rien changer dans les exigences. Donner un feed back sur les documents rendus**

- Les bénéficiaires sont tout à fait satisfaits du peu d'exigences formelles de MusiquePro quant à l'écriture de rapports détaillés et de justificatifs financiers. Surtout ne rien changer là est le message presque toujours entendu. Cette liberté accordée tout en respectant le contrat est soulignée par beaucoup comme étant un soulagement et étant efficace. Car définir dans le détail trois ans à l'avance comment utiliser les montants serait difficile. Cette liberté dans l'emploi est un des points qui différencie la Bourse des autres formes de soutien.
- Les bénéficiaires apprécient énormément la façon peu bureaucratique du Secrétariat au Service de la culture, ainsi que sa flexibilité.
- Recevoir un feed back, savoir ce que la Commission et le Service de la culture pensent des rapports, savoir l'utilité de tels rapports, serait appréciés. Le rapport pourrait être la base d'un dialogue.

#### **Sentir l'intérêt de la Commission pour le travail réalisé**

- Les bénéficiaires se sentent éloignés des membres de la Commission. Qui est venu voir leur spectacle ? « Qu'on aime ou n'aime pas, on doit pouvoir juger de la qualité et du professionnalisme en venant voir ». Qu'un membre de la Commission vienne (automatiquement) écouter un concert des bénéficiaires serait une reconnaissance et montrerait leur intérêt pour le suivi d'une décision.
- Un bénéficiaire propose d'organiser une rencontre avec les autres « boursiers pluriannuels ».

### Présenter les dossiers à la Commission

Au cours des interviews, quelques bénéficiaires et non bénéficiaires (5 en tout) indiquent qu'ils auraient voulu pouvoir défendre leur candidature devant la Commission. Est-ce une idée pertinente ? Je ne peux en juger, la Commission pourrait cependant en discuter.

### Aucun besoin d'un accompagnement pendant la durée des trois ans de Bourse

Aucun bénéficiaire ne ressent le besoin d'un accompagnement. La Bourse donne la possibilité de rencontrer de telles personnes. Mais chacun doit les trouver par lui-même selon ses besoins spécifiques. Une centrale ne peut aider. Les musiciens choisis pour une Bourse devraient être à un niveau de professionnalisme qui leur permet de contacter eux-mêmes des coaches.

Plusieurs musiciens interrogés déjà très professionnels et expérimentés trouveraient utile de pouvoir transmettre à des plus jeunes de « petits » conseils pratiques acquis par l'expérience. Un coach, un mentor, une personne de référence, non pas pour contrôler mais pour penser à des détails utiles.

### Quelques points encore

- **Concours ou subvention ?** Une précision vaut la peine. S'agit-il d'un concours ou d'une subvention ? Trois de mes interlocuteurs parlent de MusiquePro comme étant un concours. Un candidat non choisi parle même d'un concours dont le thème changerait chaque année ce qui expliquerait sa malchance, mais insécuriserait aussi les candidats puisqu'ils devraient dès lors modifier leur dossier.
- **Politique de communication.** Même si les personnes interviewées ne sont pas très renseignées sur les activités de MusiquePro, il ne s'agit pas de modifier la politique de communication. Si ce n'est pour motiver les candidats valables à déposer un dossier.
- **Continuer de ne donner des bourses que s'il y a de bons projets.** Cette politique rehausse la valeur des dossiers choisis. « Des dossiers pourris n'aident pas à la renommée des candidats choisis ».
- **Peut-on recevoir une bourse une deuxième fois ?** Le bruit court que c'est difficile. Une explication aiderait à savoir si les candidats peuvent faire le travail d'un deuxième dossier ou si c'est du temps perdu.

## 4.1. Les critères, les prises de décision, la Commission

Le Service de la culture lors des discussions sur les thèmes à approfondir dans l'évaluation était très intéressé de connaître l'avis des « utilisateurs », notamment sur la question des critères de décision. « *Comment faire ressortir le sentiment des bénéficiaires et candidats concernant les critères qui servent à la Commission pour les juger ? Et-ce que les musiciens des musiques actuelles se sentent jugés sur la base des critères de la musique classique (formation, qualité technique, etc.) ? Quels pourraient être les critères adéquats pour juger de la qualité et de la pertinence d'un projet en musiques actuelles ?* » C'est avec ce genre de questionnements en tête que j'ai conduit les interviews. Voici les réponses.

### 4.1.1. Les critères précisant les candidatures admissibles

**Des critères appropriés dans les deux dispositifs.** Toutes les personnes interviewées estiment que les critères précisant les candidatures admissibles sont appropriés au genre de soutien octroyé. Les critères sont clairement formulés dans le formulaire et sur le site Web du Canton du Valais. L'exigence du « professionnalisme »

et sa définition ne sont remises en question par personne. Aucune remarque particulière n'est émise à ce sujet.

**L'importance du critère « Professionnalisme ».** Une jeune bénéficiaire (Musique classique) estime que si elle avait reçu la Bourse pluriannuelle alors que son niveau de « conscience » professionnelle<sup>18</sup> n'avait pas été déjà assez élevé, elle aurait paniqué devant un tel soutien. Ceci rejoint les remarques faites au Chapitre 2.6. sur les éventuelles difficultés rencontrées. Un bénéficiaire sur deux dit avoir senti une pression, qu'il s'est donné à lui-même, de réussir, d'avancer, de montrer que la Commission avait raison en leur faisant confiance. **Le critère du « Professionnalisme » est donc important à appliquer.**

**L'objectif « Avoir l'ambition d'une carrière professionnelle » compris parfois comme « Progresser dans son développement artistique » apparaît parfois paradoxale puisque les choix se portent sur des personnes déjà professionnelles.** Comme déjà mentionné, plusieurs bénéficiaires disent être déjà à un niveau très professionnel. Ainsi leur objectif premier n'est-il pas de progresser dans une technique instrumentale, mais de produire et par là de progresser, de se développer artistiquement. Le critère de « progrès » est donc relatif, il s'applique différemment selon le niveau de professionnalisme du musicien ou du groupe de musiciens. La Commission l'a compris en octroyant une bourse à des musiciens et groupes de niveaux différents, considérant les progrès envisageables selon le bénéficiaire.

**Le critère « Avoir une activité régulière dans le Canton », « Etre des professionnels actifs en Valais » est une exigence normale, qui peut cependant expliquer le nombre plus restreint de candidatures en musique classique.** Aucune personne interviewée ne remet en question ce critère. Bien au contraire, tous estiment cette exigence normale. Même ceux qui n'habitent plus dans le canton veulent y revenir pour donner des concerts, organiser un festival ou autre - par affection, par attachement, parce qu'ils y ont un bon public, pour montrer leur gratitude.

Selon les musiciens de musique classique, ce critère explique cependant pourquoi le nombre de requêtes n'est pas aussi élevé que la Commission le désirerait. Très tôt dans leur carrière, ceux et celles qui veulent devenir de (très) bons musiciens doivent quitter le canton, aller se former auprès d'écoles et de « maîtres » renommés, loin du Valais et même de la Suisse. Ils ne remplissent dès lors plus le critère « d'activité régulière dans le Canton » et n'auraient même pas l'idée de poser une candidature.

#### **4.1.2. Les décisions de la Commission vues par les candidats – bénéficiaires ou non**

**Les décisions sont indiquées dans la presse et sur le site du Service de la culture<sup>19</sup> - pourtant rares sont les personnes interviewées connaissant les noms de tous les bénéficiaires.** Deux bénéficiaires sur trois de Bourses pluriannuelles disent ne pas connaître les autres bénéficiaires, ou uniquement ceux de son propre genre musical. Les bénéficiaires semblent peu s'intéresser à qui d'autres a reçu une Bourse<sup>20</sup>. Personne n'indique cependant que les décisions seraient mal communiquées.

**Les décisions de la Commission – un choix de pluralité, un choix compris, avec de petites exceptions.** Les critères de choix propres à la Commission ne sont pas connus par les personnes interviewées. Malgré ce fait et malgré la méconnaissance des noms des bénéficiaires, presque tous mes interlocuteurs donnent des réponses allant dans ce sens : les critères de choix sont bons car ils permettent de choisir plusieurs styles, le spectre des genres de musiques soutenues est large et s'est élargi en Valais avec MusiquePro<sup>21</sup>, les décisions ne sont pas politiques, la qualité du projet joue un rôle important dans la décision. Les candidats choisis l'ont mérité disent ceux qui les connaissent, plusieurs ajoutent cependant qu'ils ne parlent que des musiciens de leur genre de musique et ne peuvent donc pas parler de toutes les décisions de la Commission. Je n'ai entendu que deux étonnements assez critiques non pas face à un bénéficiaire particulier, mais face à la façon de dépenser une

---

<sup>18</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>19</sup> Les décisions sont indiquées sur le site sous « Bénéficiaires » dans la page d'entrée du site du Service de la culture.

<sup>20</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>21</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

partie de la Bourse pour progresser. Ces critiques (que je ne rapporte pas par protection des personnes concernées) peuvent être classées sous le chapitre « Jalousie ».

**Des critères de choix plus favorables à la musique classique ? Non !** Questionnés directement à ce sujet, tous mes interlocuteurs des musiques actuelles et Chanson répondent par la négative. Puisqu'ils ont été choisis, il faut croire que les critères leur sont aussi favorables. Questionnés sur les critères pertinents pour juger des projets en musiques actuelles, plusieurs personnes y réfléchissent et proposent notamment :

- le projet doit avoir une idée artistique forte
- la cohérence du projet joué
- le(s) musicien(s) doivent être professionnellement à la hauteur de ses(leurs) ambitions
- le groupe doit être solide, il ne s'est pas créé la veille
- le sérieux de l'administration qui accompagnera le projet
- savoir qu'il est clairement plus difficile de juger ce qui est professionnel ou non en musiques actuelles
- le public ne peut être le seul critère. Le rôle de la culture est d'intéresser les gens à des choses qui ne sont pas Main Stream.

**Aucun constat d'une tendance « Haut/Bas Valais », « Musique classique/musiques actuelles ».** Même lorsque j'insiste et soulève directement la question d'éventuelles tendances dans les décisions par exemple entre musique classique et musiques actuelles, ou Haut et Bas Valais, je ne reçois que des réponses satisfaites<sup>22</sup> : « Le jury cherche à être équilibré », « On ne peut pas faire au goût de tout le monde », « Ils s'efforcent certainement d'avoir des bénéficiaires des deux régions, c'est important ». S'il y avait une répartition selon des critères Haut/Bas ou classique/actuelles, deux candidats disent qu'ils aimeraient le savoir, car ils hésiteraient alors à poser une candidature.

#### 4.1.3. La composition de la Commission

**Rares sont ceux qui s'expriment sur la composition de la Commission,** je n'ai d'ailleurs pas posé de question directe à ce sujet lors des interviews. Un thème à nouveau qui ne semble pas trop intéresser mes interlocuteurs et interlocutrices. Une anecdote est parlante à ce sujet : un bénéficiaire se réjouit d'avoir été choisi par le Service de la culture et tombe des nues en réalisant que toute une Commission l'a choisi ! Il est certain que ce bénéficiaire est une exception, les autres savent qu'une Commission est derrière les choix.

**Diversité des trajectoires professionnelles, diversités des métiers de musiciens.** Spontanément, quelques personnes interviewées énumèrent des compétences d'une commission idéale : impartialité, travailler avec des gens qui n'ont pas de préférence mais cherchent la qualité, éviter les conflits d'intérêts, aller plus loin que les copinages, avoir les compétences de voir au-delà de son domaine musical, la qualité du dossier prime. Bien connaître les réalités assez diverses des genres de musiques, classiques, lyriques, rock, compositeurs, ... ils ne vivent pas le même professionnalisme. Vu les choix des bénéficiaires de MusiquePro, les membres de la Commission semblent ouverts aux différences de trajectoires et de réalités des métiers de musiciens. Il s'agit de s'en assurer. S'assurer que la Commission est composée de personnalités qui non seulement connaissent, mais vivent les réalités diverses selon les types de musiques.

**Une proposition d'ajout.** Trois personnes interviewées qui connaissent la composition actuelle de la Commission verraient un équilibre à compléter par un ou deux membres qui auraient pour casquette « Jeunes musiciens d'aujourd'hui ayant sa vie professionnelle encore devant lui ! ». L'argument en est que les perspectives de la trajectoire professionnelle de musiciens, toutes musiques confondues, sont différentes dans la jeune génération d'aujourd'hui. Il n'y aurait plus LA musique classique - LES musiques actuelles, mais des passages entre les genres au cours d'une trajectoire professionnelle. Je ne peux en juger. Cette remarque fut faite par trois personnes (elles-mêmes déjà très professionnelles et proches d'une nouvelle génération).

---

<sup>22</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

## 4.2. Relation entre MusiquePro et les candidats / bénéficiaires

### 4.2.1. Soumettre un dossier de candidature

**L'investissement en temps semble « normal ».** Toutes les personnes interrogées (pour les deux dispositifs, bénéficiaires ou non) estiment le temps investi pour l'écriture du dossier « normal » – le montant (élevé) de la Bourse pluriannuelle justifie l'écriture détaillée d'un dossier. La perception du temps nécessaire peut être différente, parfois estimée longue, mais chacun l'accepte<sup>23</sup>, surtout si la réponse qui suit est positive. La plupart des candidats ont de l'expérience avec d'autres institutions de soutien et savent que c'est le jeu – même si certains trouvent fastidieux de devoir écrire !<sup>24</sup>

**Formuler un dossier oblige à clarifier le projet.** « Formuler oblige à clarifier ses idées et son projet » relatent quatre bénéficiaires plutôt jeunes dans leur carrière professionnelle<sup>25</sup>. Trois des cinq candidats ayant reçu une réponse négative lors de la première soumission d'un dossier, puis à la deuxième ou troisième soumission une réponse positive, indiquent avoir appris à mieux présenter leurs projets à la suite des premières réponses négatives.

**Un stress.** Deux candidats des musiques actuelles plus jeunes dans leur carrière professionnelle ont vécu la soumission du dossier de candidature comme un stress immense parce qu'ils avaient peur de rater le dossier.

**Mieux connaître quels critères de choix importent à la Commission aiderait à formuler le dossier.**

### 4.2.2. Communiquer la décision de la Commission – communiquer ou non les raisons du choix

**Il est habituel que les commissions ne justifient pas leurs décisions (positives ou négatives).** Cela se fait dans toutes les autres commissions. Les candidats le savent et ne s'attendent donc pas à des commentaires dans la lettre reçue. C'est le jeu, bien que plusieurs soulignent trouver la lettre (de refus et de soutien) assez sèche.

Pourtant plusieurs personnes interrogées indiquent qu'elles apprécieraient un feedback.

#### Recevoir une réponse négative

**Recevoir une réponse négative – des explications pour bonifier la prochaine candidature.** Presque tous les candidats interviewés qui ont reçu une fois une réponse négative disent qu'ils auraient aimé en connaître les raisons afin de mieux formuler leur prochaine candidature et progresser<sup>26</sup>. Certains, connaissant un membre du jury ou le responsable de MusiquePro au Service de la culture, téléphonent et se renseignent de façon officieuse. Ceux qui l'ont fait sont reconnaissants pour les indications données. Par la suite, plusieurs de ces deuxièmes candidatures ont été acceptées. Un des candidats formule actuellement son dossier pour 2016 se basant sur les explications détaillées d'un des membres de la Commission (ces explications l'ont conduit « plusieurs pas en avant ». Dans ce même ordre d'idée, trois candidats qui ont reçu une fois une réponse négative disent qu'ils auraient volontiers défendu leur projet devant la Commission.

#### Recevoir une réponse positive

**Progresser grâce aux commentaires de la Commission.** Trois bénéficiaires d'une Bourse pluriannuelle auraient aimé connaître les éléments appréciés par la Commission, ceci leur aurait indiqué les forces de leur projet et leur aurait permis de progresser. « Il serait bien qu'ils disent, ces aspects nous semblent intéressants, voilà

---

<sup>23</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>24</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>25</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>26</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.



pourquoi on vous soutient. Ces explications donneraient une clef de lecture. Dans la demande, nous décrivons ce que nous pensons faire, mais ils n’y reviennent pas. Une grille serait utile, nous disant voilà les forces du projet, voilà où il y a un effort à faire. Cela permettrait d’orienter la démarche » (Actuelles/classique).

#### 4.2.3. Défendre son dossier devant la Commission

Au cours des interviews, quelques bénéficiaires et non bénéficiaires (5 en tout) indiquent qu’ils auraient voulu pouvoir défendre leur candidature devant la Commission. « Présenter le dossier permettrait de mieux comprendre pourquoi on n’est pas pris. Pourrait nous montrer les aspects importants pour le prochain dossier », « Discuter et nous dire, ça c’est intéressant, ça serait bien pour MusiquePro ».

Est-ce une idée pertinente ? Je ne peux en juger, la Commission pourrait cependant en discuter. Deux changements aux processus de décisions pourraient donner la possibilité de présenter son dossier :

- Un changement mineur : actuellement, la décision de la Commission se passe en deux temps. La Commission commence par éliminer lors d’une première séance les dossiers ne correspondant pas aux critères formels (professionnalisme, relation avec le Valais, étudiants pas assez avancés, dossiers vraiment peu pertinents, etc.). De cette première sélection, elle choisit les « meilleurs » (les « papables ») pour les approfondir et demander si nécessaire des explications supplémentaires. La Commission décide lors d’une prochaine séance qui parmi ces « meilleurs » bénéficieront d’un soutien MusiquePro. Nouvellement, la Commission pourraient rencontrer certains candidats parmi sa catégorie des « meilleurs » pour les entendre avant de décider. Cinq ou six candidats viendraient présenter leurs dossiers.
- Un changement majeur : Les candidats écrivent une lettre de déclaration d’intention. La Commission sort les « papables », puis discutent avec eux leur projet. Ils écrivent ensuite un dossier.

#### 4.2.4. Rapport annuel, bilan intermédiaire

A la fin de chaque soutien, une fois le projet réalisé, les bénéficiaires doivent écrire un compte-rendu de leurs activités. Les bénéficiaires d’une Bourse pluriannuelle écrivent en plus chaque année un (court) bilan intermédiaire.

**Les exigences de MusiquePro quant aux rapports écrits et justificatifs sont décrétées comme souples et peu contraignantes. Ce que les artistes apprécient beaucoup.** Une fois de plus, toutes les réponses n’expriment aucun commentaire négatif. Il est normal de devoir justifier son travail.

Plusieurs bénéficiaires indiquent ne pas se sentir jugés et contrôlés par MusiquePro à travers les rapports à écrire. L’important pour MusiquePro étant la réflexion sur un processus de développement d’un projet et d’une trajectoire professionnelle, avec tout ce qu’elle peut comporter de changements face à un dossier de candidature. MusiquePro n’exigeant pas de suivre à la lettre les objectifs du dossier, mais acceptant que des projets culturels puissent se transformer avec le temps, pour autant que les modifications fassent sens.

MusiquePro laisse une grande flexibilité aux bénéficiaires quant à l’utilisation des montants accordés. Ces montants peuvent être utilisés selon les besoins pour autant que les dépenses concourent à la réalisation des objectifs. Ainsi, les bénéficiaires ne doivent pas justifier de chaque dépense, ce qu’ils apprécient beaucoup.

**Réfléchir par l’écriture.** Tendanciellement, les bénéficiaires se disent contents d’avoir dû écrire ces bilans et rapports, cette écriture permettant de mettre les idées en places, réfléchir, « Voir tout ce que cela m’a apporté, regarder ce que j’avais noté et voir que j’ai fait plus », « Redécouvrir tout ce que j’ai fait »<sup>27</sup>.

**Cette grande flexibilité dans les exigences des comptes rendus peut parfois insécuriser :** « Je ne savais pas que mettre dans les rapports. Parlez des concerts ? Des engagements ? » (Musique classique). « Mais est-ce assez tout ce que je raconte ? » (Chanson).

---

<sup>27</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

#### 4.2.5. Relation entre MusiquePro et les bénéficiaires, le suivi des projets

**Les qualificatifs de coopération entendus : encourageants, bienveillants, inconditionnels dans le soutien, flexibles.** « MusiquePro soutient les artistes choisis jusqu'au bout », « L'artiste est vu globalement, il y a une confiance une fois qu'on attribue la bourse, une loyauté qui fait toute la différence. Ils étaient à chaque fois soutenant », « Grande compréhension de comment c'est un artiste et comment ça fluctue dans la tête, comment la créativité fonctionne »<sup>28</sup>. Pourtant, la relation est ressentie parfois comme lointaine et distancée.

Le fait qu'il n'y ait qu'une personne de référence et non une Commission facilite la relation.

#### 4.2.6. Relation entre la Commission et les bénéficiaires

Quelques bénéficiaires de Bourses pluriannuelles ont passé devant la Commission pour présenter leurs trois ans au bénéfice de la Bourse. Parler de ce passage devant la Commission est le seul moment dans les interviews où j'ai senti une différence entre bénéficiaires de musique classique et ceux de musiques actuelles.

Les musiciens de musique classique décrivent ce moment devant la Commission comme un retour positif, où ils ont senti une bienveillance, des questions spécifiques, une curiosité positive. « Ils voulaient savoir où je vais », « J'ai senti, ils sont satisfaits, à l'écoute. Vous pouvez nous contacter si vous avez d'autres besoins ».

Les quelques musiciens de musiques actuelles - qui m'en ont parlé - se sont sentis moins compris quand ils ont parlé de production, de produire, du développement d'une administration. Les questions posées par la Commission allaient plutôt dans le sens de progrès artistiques et de carrière musicale. Les présentations laissent à plusieurs un goût d'insécurité, sont-ils contents de ce que j'ai fait ?

Deux musiciens de musiques actuelles auraient aimé voir un représentant de la Commission lors d'un de ses concerts.

#### 4.2.7. Le suivi lors des trois ans de Bourse - besoin d'un accompagnement plus grand ?

MusiquePro m'a demandé de voir avec les bénéficiaires s'ils auraient (eu) besoin d'un accompagnement lors des trois années de Bourse pour bien réaliser leurs objectifs. Et si oui, par qui ou lequel.

**La réponse à la question « Souhaiteriez-vous un accompagnement ? » est le plus souvent « Non » avec les arguments suivants :**

- **Accompagnement du projet par un conseiller ou une conseillère culturel du Canton.** Chacun ses compétences, suivre un projet en musique est un autre métier. « Ils ont l'humilité de nous laisser faire. Ils nous suivent déjà bien si on a des questions qui les concernent »<sup>29</sup>, « Ils nous font confiance, nous remplirons le contrat établi » (Chanson), « C'est déjà énorme de recevoir 3 fois 15'000 francs ! » (Musique classique).
- **Accompagnement pour la rédaction des rapports.** « Surtout pas un encadrement pour rendre des comptes, sinon ça nous bloque. Pas nous enlever de la créativité. Surtout pas que ça ait l'air d'un truc : montre nous ce que tu as fait » (Chanson), « J'aime bien qu'on me foute la paix. On apprend à se gérer » (Musique classique).
- **Accompagnement/coaching par un musicien professionnel expérimenté.** Le bénéficiaire se rend compte lui-même de ce dont il a besoin. « Je sais exactement ce que je veux. Si j'ai besoin d'un accompagnement je veux viser très haut, une personne avec un réseautage très grand et excellent. Chaque scène musicale a besoin d'autres contacts » (Actuelles/classique). « Je ne suis pas seul, j'ai des spécialistes autour de moi qui peuvent m'aider » (Actuelles/classique). Avoir une Bourse pluriannuelle donne la possibilité de rencontrer de telles personnes. Mais chacun doit les trouver par lui-même selon ses besoins spécifiques. Une

---

<sup>28</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>29</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

centrale ne peut aider. Les musiciens choisis pour une Bourse devraient être à un niveau de professionnalisme qui leur permet de contacter eux-mêmes des coaching.

**Plusieurs musiciens interrogés déjà très professionnels et expérimentés verraient une utilité pour de plus jeunes musiciens de recevoir de « petits » conseils qu'eux-mêmes ont acquis par l'expérience.** Un coach, un mentor, une personne de référence, non pas pour contrôler mais pour transmettre ces « petites choses » utiles. Ils se rendent compte combien des conseils « basiques » rarement expliqués dans des formations peuvent aider. Quelques exemples de ce qu'ils leur apprendraient :

- quand utiliser le micro et quand ne pas l'utiliser
- comment faire pour que le micro ne se voie pas sur les photos
- lorsque l'on fait un CD, organiser la tournée avant car après la tournée on enregistre mieux
- prévoir que quelqu'un vienne filmer lors du concert pour You tube, pour le site Web
- rare sont les jeunes qui savent ce qu'il faut anticiper quand on fait un CD ou un concert
- faut-il un nom d'artiste ou pas ? Quelles sont les couleurs d'un groupe ?
- comment faire venir les journalistes – car ils ne viennent pas d'eux-mêmes.

## 5. Autres recherches financières : Facilitation ? Complémentarité ? Superposition ?

Deux questions intéressent ici :

- Est-ce que recevoir une Bourse de MusiquePro **facilite** la recherche de fonds ? La Bourse pèse-t-elle dans la balance des décisions d'autres institutions de soutien à la culture ? Par un oui ? Par un non ?
- Le soutien de MusiquePro est-il un **complément ou se superpose-t-il** à d'autres sources de financement possibles ?

Pour répondre, j'ai contacté les institutions suivantes : les Services de la culture des villes du Valais (Brigue, Monthey, Sierre, Sion et Viège), le Pourcent culturel Migros Valais, la Fondation FCMA (Fondation pour la Chanson et les Musiques Actuelles) et la Division Musique à Pro Helvetia.

### Constats - résumés – discussions

#### Avoir reçu une bourse ne facilite ni le réduit les chances de recevoir d'autres subsides

Bénéficiaires ou non, les personnes interviewées estiment que recevoir une Bourse de MusiquePro est un point en plus, un gage de qualité, une marque de confiance, une reconnaissance du travail jusque là accompli. Pourtant, ils ne la mentionnent que très rarement dans leurs autres dossiers de demande de subside. Dès lors ils ne savent pas si la Bourse joue un rôle.

Les institutions de soutien quant à elle disent : il n'y a pas d'automatisme impliquant qu'un artiste soutenu par MusiquePro reçoit ou ne reçoit pas de subside. Chaque institution considère le projet, le dossier, pour lui-même et regarde s'il entre ou non dans ses critères. Les critères jouant le rôle prépondérant. Le fait d'avoir reçu la Bourse pluriannuelle n'influence pas les décisions, mais peut-être un petit plus.

Cependant rares sont les institutions qui savent à la lecture d'un dossier si le requérant est soutenu par MusiquePro, celui-ci ne l'indiquant pas.

#### La Bourse pluriannuelle vient en complémentarité d'autres possibilités de subside

Aucune des institutions de soutien habituelles ne soutient un **projet de carrière sur le long terme**, pour trois ans. Les soutiens des autres institutions sont presque toujours liés à un projet précis (délimité dans le temps), telles une tournée à l'étranger, la parution d'un CD.

Aucune institution ne soutient pour un **développement de haut niveau professionnel**, pour un bout de chemin vers un plus grand professionnalisme. Il existe des soutiens pour des artistes émergents, mais qui sont plutôt une offre en cours, en formation de management que la possibilité de se perfectionner selon ses besoins propres ou pour des projets spécifiques.

La Bourse pluriannuelle est octroyée à certains musiciens et groupes qui ont **moins de possibilités d'être soutenus par d'autres institutions**. Trois personnes interviewées sentent que la porte de Pro Helvetia ne leur est pas ouverte. Ils n'ont reçu que des refus<sup>30</sup>. Trois personnes interviewées parmi les musiques actuelles indiquent qu'elles n'ont aucune chance auprès de la FCMA<sup>31</sup>.

La Bourse permet de gagner en autonomie face aux « subventionneurs », de ne pas passer tant de temps à écrire des dossiers chacun différent selon les exigences des institutions et leurs critères, puis d'attendre des réponses.

<sup>30</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>31</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

## 5.1. L'avis des bénéficiaires

Bénéficiaires ou non, les personnes interviewées estiment que recevoir une Bourse de MusiquePro **est un point en plus, un gage de qualité, une marque de confiance**, une reconnaissance du travail jusque là accompli. La liste est longue de ce que signifie positivement la Bourse pour les bénéficiaires eux-mêmes<sup>32</sup>. Ce qu'elle signifie pour les autres institutions de promotion et de soutien à la culture, l'influence donnée à la Bourse dans les décisions d'autres institutions, peu de bénéficiaires le savent.

Il y a plusieurs explications :

- **Les bénéficiaires ne font pas de demandes.** Plusieurs bénéficiaires disent que d'avoir reçu la Bourse aide sûrement, mais qu'ils n'ont pas essayé, qu'ils n'ont pas fait de demandes, ni de recherches de soutiens financiers, ou qu'ils n'ont pas spécifié avoir reçu une Bourse. Donc, ils ne savent pas l'effet que peut avoir la Bourse sur les autres institutions<sup>33</sup>. J'avoue être étonnée par les nombreuses réponses allant dans cette catégorie. Les réponses m'ont surprises parce que chercher d'autres soutiens auprès des instances de promotion de la culture habituelles semble peu concerner une bonne partie des bénéficiaires de la Bourse<sup>34</sup>. Cela signifie que la Bourse est vraiment un soutien indispensable.
- **Les bénéficiaires font les demandes habituelles, comme par le passé, et continuent d'être (ou non) soutenus**<sup>35</sup>. Les bénéficiaires de cette catégorie ne savent pas si la Bourse a une influence, mais ils se savent soutenus selon les possibilités des différentes institutions comme par le passé.
  - **Les bénéficiaires qui font des demandes estiment qu'avoir reçu la Bourse a une influence sur les Services de la culture des Villes du Valais.** Bénéficiaires ou non indiquent que MusiquePro est surtout connu dans le Valais. L'influence est cantonale, la Bourse est jeune et n'a encore que peu d'impact hors du canton. Deux bénéficiaires du soutien pour la collaboration Professionnels - Amateurs ont constaté que le soutien de MusiquePro joue en leur faveur auprès de leur Ville.
- **Les bénéficiaires mettent d'autres « prix » en avant lorsqu'ils font des demandes auprès d'institutions de soutien.** Si un artiste a reçu un prix (le Prix d'encouragement du Canton par exemple), c'est sur le prix qu'il met l'accent et non sur la Bourse. Deux artistes soulignent que la Bourse ne récompense pas une production précise ou des compétences particulières, mais permet d'envisager le futur, l'acquisition de qualités et de potentiels à développer. Cela ne signifiant donc pas encore que les artistes ont ces qualités.

## 5.2. L'avis des institutions de soutien

Voici les réponses des autres institutions de soutien :

- **Les Services de la culture des Villes du Valais (Brigue, Monthey, Sierre, Sion et Viège) :**
  - Le fait d'avoir reçu la bourse pluriannuelle n'influence pas les décisions, mais peut être un petit plus. Chaque Ville décide de façon indépendante. Sion indique que « C'est un label de qualité. C'est un concours. Une Commission artistique a décidé, donc cela donne un crédit de valeur au projet. Il y a concurrence. Une vraie reconnaissance vue de l'extérieur et perçue comme tel par la Commission de Sion ». Cependant, la responsable de la culture n'a su qu'une fois explicitement que le projet était soutenu par MusiquePro.
  - Le critère prédominant est que la personne soit de la Ville et que la population bénéficie du projet « Que le projet concerne la population ». Que ce soit un bon projet et qu'il se produise dans la Ville.
  - Rares sont les Villes qui savent si le musicien a reçu une Bourse. « Les bénéficiaires ne le mettent pas en avant dans leurs demandes de soutien à la Ville. Ce n'est pas évoqué ».

---

<sup>32</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>33</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>34</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

<sup>35</sup> Voir des remarques tirées des interviews en Annexe 2.

- Le plus souvent un musicien demande d'abord à la Ville puis au Canton, car si la Ville a dit oui, le Canton donnera aussi. « Donc nous donnons pour que le Canton suive, ainsi nous sommes doublement motivés! »
- Les Villes soutiennent rarement ce qui est régional. Sauf quand elles soutiennent un théâtre, elles ne regardent pas d'où viennent les artistes.
- Quand un artiste de la ville va jouer ailleurs, la ville ne peut le soutenir, elle ne soutient pas la diffusion. Sion ne soutient que des créations qui ont lieu sur le territoire de la commune.
- Les Commissions des Villes sont rarement professionnelles. Donc savoir qu'un musicien est soutenu par le Canton peut être un petit plus. A la recherche de critères de décision objectifs cela peut aider.
- Brigue et Viège soulignent l'importance de la culture amateur chez eux, l'importance d'en prendre soin (Sorge tragen) et se réjouissent des soutiens apportés par le dispositif de collaborations entre Professionnels et Amateurs. Le Canton pourrait même encore plus les soutenir. Les deux Villes soutiennent des projets de professionnels mais aussi d'amateurs.
- **Pourcent culturel Migros (Valais) :**
  - Depuis deux ans, le Pourcent culturel Migros du Valais soutient moins de projets qu'avant, son budget ayant diminué. Par ailleurs, le nombre d'écoles d'art a augmenté et le nombre d'artistes avec, font-ils remarquer.
  - Qu'un projet soit soutenu et donc reconnu par l'Etat est un plus, qui signifie que le projet n'est pas farfelu, que le projet et la personne tiennent la route. « Le Canton du Valais fait beaucoup, ils sont présents, on peut compter sur eux, ils sont clairs ». Si la demande entre dans leurs possibilités, il la soutiendrait.
- **Pro Helvetia (Division Musique) :**
  - Pro Helvetia ne soutient que ce qui a un rayonnement supra régional, ainsi que les projets et artistes qui vont à l'étranger. Pro Helvetia ne peut entrer en matière quand un projet reste cantonal et la fondation n'intervient pas au niveau des cantons.
  - Quand Pro Helvetia constate qu'un Canton soutient un projet qui va à l'étranger, c'est certainement un plus. Cependant, rares sont les artistes qui disent être soutenus par MusiquePro.
  - Pro Helvetia ne soutient pas les projets avec des amateurs. Elle soutient des compositions, mais peu et la concurrence en Suisse est nombreuse.
- **Fondation CMA :**
  - Aucune automaticité dans les deux sens (positif ou négatif). La FCMA considère le projet pour lui-même. Elle portera son choix sur des projets qui sont moins financés par d'autres institutions. Si un (gros) projet est déjà soutenu par une institution, la FCMA ne le soutient pas (« S'il y a de l'argent dedans »).
  - Swiss Music Export : Est une aide à la tournée. La Commission interne regarde chaque projet pour lui-même et selon leurs critères. Un projet soutenu par MusiquePro n'est pas défavorisé, mais pas automatiquement soutenu non plus.

## 6. Recommandations

A la suite de tout ce qui a été écrit dans les chapitres précédents, quelques recommandations s'imposent. Les idées ont déjà été formulées dans les différents chapitres, elles sont regroupées ici.

Il s'agit de répondre aux questions du mandat : « Sur la base de son évaluation et après avoir porté une appréciation sur l'intérêt de pérenniser ou non le dispositif, le mandataire proposera des pistes d'amélioration au niveau de la formulation de ses objectifs, de son fonctionnement et des ressources nécessaires ».

### Recommandations

#### 1) Faut-il pérenniser ou non le dispositif ? Oui !

**La question ne se pose pas ! Tant qu'il y aura des musiciens, des musiciennes et des groupes remplissant avec grandeur les critères des dispositifs et de la Commission, il y a toutes les raisons de continuer.**

Que faire si une année les dossiers excellents venaient à manquer ! Est-il possible de lier les montants non distribués pour l'année suivante ?

La décision de la Commission de ne pas donner de Bourses si les dossiers valables manquent, paraît juste si l'on veut transmettre le message que les candidats soutenus sont de haute qualité artistique.

Selon les dires des personnes interrogées, les dispositifs de MusiquePro sont connus dans la scène musicale valaisanne. Malgré cela, une information au bon moment dans le milieu pourrait animer quelques candidatures intéressantes de plus.

Les propositions de soutien autour de la rédaction des dossiers tel que proposé sous la recommandation 3) pourraient elles aussi favoriser la soumission de bons dossiers.

#### 2) Pistes d'amélioration au niveau de la formulation des objectifs

**Pertinence des objectifs.** Les objectifs de la Bourse pluriannuelle (développer sa carrière, réaliser une création musicale, accéder aux circuits nationaux et internationaux tout en maintenant une activité artistique en Valais), de même que ceux de la collaboration Professionnels – Amateurs (favoriser la mise sur pied de projets innovants) sont pertinents. Les objectifs sont formulés de façon ouverte laissant la place à différentes trajectoires et réalisations artistiques.

**Large palette à maintenir.** La façon différente d'atteindre ces objectifs selon le genre de musique considéré a longuement été discutée ici. **Une large palette de possibilités dans les trajectoires professionnelles a été soutenue par la Commission jusqu'à aujourd'hui.** Il s'agit de continuer ainsi et de s'assurer qu'il en est bien ainsi, car elle semble correspondre à la réalité de la profession aujourd'hui. La Commission se distingue par ses choix larges.

**La question du professionnalisme.** Exiger le professionnalisme des candidats « papables » est aussi pertinent. Pour des musiciens déjà professionnels cependant, l'objectif de développer sa carrière professionnelle est paradoxal. Leur objectif se situe plutôt dans les réalisations de création, dans la possibilité d'aller vers d'autres expressions musicales.

**L'après Bourse.** Est-ce un objectif visé lors des décisions sur le choix des bénéficiaires que le musicien puisse vivre de son art après les trois ans ? Cet objectif plane un peu dans l'air ! La Commission devrait discuter ce point. Non pas pour le résoudre ou indiquer sur le site ce qu'elle entend, mais pour juger des résultats obtenus. Dans ce contexte, il semble que la scène ne sache pas très bien s'il est possible ou non de demander une deuxième Bourse. Une information serait utile.

### 3) Pistes d'amélioration au niveau du fonctionnement

Le fonctionnement général, l'organisation du Programme MusiquePro et ses critères sont très appréciés. Les bénéficiaires apprécient tout spécialement la façon peu bureaucratique du Secrétariat au Service de la culture, ainsi que sa flexibilité. Les bénéficiaires sont satisfaits de l'indépendance qui leur est laissée.

#### Quelques améliorations cependant pourront rendre le fonctionnement encore plus satisfaisant.

- **Ne rien changer aux exigences décrétées souples et peu contraignantes quant à l'écriture de rapports et de justificatifs financiers, mais donner un feed back.** Recevoir un feed back, savoir ce que la Commission et le Service de la culture pensent des rapports, savoir l'utilité de tels rapports, serait apprécié. Le rapport pourrait être la base d'un dialogue.
  
- **Dans une optique formative envisager les points de rencontre et d'information suivants :**
  - Les candidats non choisis et plusieurs bénéficiaires aimeraient être mieux orientés **lors de la phase de rédaction des dossiers**. Il ne s'agit pas d'un accompagnement, ni d'une aide à la rédaction, mais de renseignements et de précisions sur les critères de choix de la Commission qui permettraient aux candidats de mieux composer leur dossier et s'orienter.
  - **Lors d'une réponse positive**, préciser les éléments que la Commission a retenus. Indiquer dans les réponses où est l'intérêt du projet pour la Commission, où sont ses faiblesses.
  - **Lors d'un refus**, donner la possibilité de recevoir un retour qui permette d'avancer pour la prochaine requête. Même si tous savent qu'une réponse négative ne peut être formellement commentée, tous les candidats interviewés une fois non choisis aimeraient être orientés sur les éléments à modifier pour avoir plus de chances lors d'une prochaine candidature. Il est clair qu'une distinction doit être faite ici entre les candidats « papables » et les candidats tout de suite éliminés parce qu'ils ne remplissent pas les critères d'admission.
  
- **Dans une optique formative aussi : pouvoir présenter son dossier à la Commission.** La Commission ne peut pas rencontrer tous les candidats. Mais elle pourrait rencontrer les « papables » ou ceux qui le demandent. Elle choisit déjà actuellement en deux temps. Est-ce une idée pertinente ? Je ne peux en juger, la Commission pourrait cependant en discuter. Deux solutions sont ici proposées pour donner la possibilité de présenter son dossier à la Commission dans un sens formatif :
  - Un changement mineur : la Commission rencontre certains candidats parmi les « papables » pour les entendre avant de décider. Cinq ou six candidats viendraient présenter leurs dossiers.
  - Un changement majeur : Les candidats écrivent une lettre de déclaration d'intention. La Commission sort les « papables », puis discutent avec eux leur projet. Ils écrivent ensuite un dossier.
  
- **Sentir l'intérêt de la Commission pour le travail réalisé.** Qu'un membre de la Commission vienne (automatiquement) écouter un concert des bénéficiaires serait une reconnaissance et montrerait leur intérêt pour le suivi d'une décision.
  
- **Quelques points à clarifier**
  - **Concours ou subvention ?** Une précision vaut la peine : la Bourse est-elle un concours ou une subvention ? Trois de mes interlocuteurs parlent de MusiquePro comme étant un concours. Un candidat non choisi parle même d'un concours dont le thème changerait chaque année ce qui expliquerait sa malchance, mais insécuriserait aussi les candidats puisqu'ils devraient dès lors modifier chaque année leur dossier.



- **Politique de communication.** Même si les personnes interviewées ne sont pas très renseignées sur les activités de MusiquePro, il ne s'agit pas de modifier la politique de communication. Si ce n'est pour motiver les candidats valables à déposer un dossier.
- **Peut-on recevoir une bourse une deuxième fois ?** Le bruit court que c'est difficile. Une explication aiderait à savoir si les bénéficiaires peuvent se lancer dans le travail d'écriture d'un nouveau dossier ou si c'est du temps perdu

➤ **Composition de la Commission**

- Les bénéficiaires choisis par la Commission sont très divers dans leurs trajectoires professionnelles. Ceci permet de croire à la profonde connaissance des membres de la Commission des réalités fort différentes des métiers de musicien. Il s'agit de continuer ainsi. L'équilibre au sein de la Commission pourrait être complété par un ou deux membres, la proposition serait de demander aussi à des « Jeunes musiciens d'aujourd'hui ayant leur vie professionnelle encore devant eux ! ». L'argument étant que les perspectives de carrière professionnelle des musiciens, toutes musiques confondues, sont différentes dans la jeune génération.

**4) Ressources nécessaires**

Les données de l'évaluation ne permettent pas de répondre cette question.

Aucun bénéficiaire ne s'est plaint sur la hauteur du montant. Bien sûr qu'il pourrait toujours être plus élevé. Mais ce ne fut jamais un point de discussion.

Les bénéficiaires sont très économes et ont essayé de tirer le plus profit du montant reçu. Il n'était pas trop élevé.

## 7. Annexes

### Annexe 1 : Liste des personnes interviewées

Musique classique / Musiques actuelles avec formation classique / Musiques actuelles, Chanson

| Année de décision  | Bénéficiaires interviewés   | Style musical   |
|--|---|---|
| <b>Bourses pluriannuelles</b>                                    |   |   |
| 2014   | Yannick Barman  | Musique contemporaine, jazz, électronique / Electro-jazz, avant-garde       |
| 2104   | Carine Tripet (Via-HOBU)  | Musiques actuelles, chanson, musiques du monde                              |
| 2014   | Djamel Censio et Rafaél Mailler (Association Mezzo Forte, Kyasma) | Musiques actuelles, rock progressif   |
| 2013   | Estelle Revaz   | Classique, Violoncelle  |
| 2013   | Manuel Mengis (Le Pot)  | Jazz avant-garde, Electro-Noise   |
| 2013   | Sylvie Bourban  | Chanson/jazz/world music  |
| 2012   | Pascal Viglino (Klangbox)   | Expérimentale, percussion classique et contemporaine                        |
| 2011   | Julien Zuffrey (Trio Nota Bene)                                   | Classique   |
| 2011   | Javier Hagen (UMS n'JIP)  | Neue Musik  |
| 2011   | Carole Rey  | Chant lyrique   |
| 2010   | Marc Aymon  | Chanson française   |
| 2010   | Béatrice Berrut   | Piano   |
| 2010   | Eliane Amherd (Swiss Miss und Eliane-Amherd-Band)                 | Jazz, folk, Pop Rock, Folklore  |
| <b>Bourses Amateurs / Professionnels</b>                         |   |   |
| 2013   | Raymond Huber / Journées internationales de la guitare de Sion    | Collaboration Schola-Quatuor de Valère - André Ducret - Atanas Oukourzounov |
| 2013   | Johannes Diederer / Visper Ensemble Martin                        | Martin 2014 / Comédie musicale  |
| 2012   | Paul Locher / Kammerorchester concertino                          | Kammerorchester concertino, Dominik Kiefer, "Alcina" von G.F. Händel        |
| 2011   | Pierre Pannatier / Chœur Novantiqua                               | Projet en collaboration avec l'ensemble professionnel A sei voci            |
| <b>Candidatures non choisies pour des Bourses pluriannuelles</b> |   |   |
| 2010 à 2013  | Quatre candidats non choisis / ils restent anonymes               | Divers genres   |

## Annexe 2 : Remarques tirées des interviews

- 5 **Bon moment.** « Oui, au sortir de l'école. M'a permis d'arriver au temps où je peux vivre de ma musique » (Classique). « Oui. L'Etat a senti que le groupe était à un tournant. Il avait atteint en Suisse une notoriété. Juste un coup de main pour passer le cap » (Actuelles/classique). « Oui, en discussion avec l'Allemagne, est vraiment le bon moment pour le cas présent. Le moment où on se dit, est-ce qu'on fonce ou on attend ? Si on avait attendu, le projet aurait implosé, est-ce qu'on continue nos études, comment subsister ? La bourse est tombée à pic, on y va. Elle nous oblige de nous impliquer pendant 3 ans. C'est un appui psychologique. On se doit d'être présent sur la vie musicale. Par conséquent, l'Etat nous permet de le faire » (Chanson).
- 7 **Ce que la Bourse a permis.** « C'est plus facile si on a une tournée de se dire, j'ai tant d'argent, le gage est de tant, cette tournée est importante, si je n'ai pas assez pour cette tournée, je peux prendre là-dessus. C'est un soutien extraordinaire » (Actuelles/classique). « MusiquePro nous a booster au niveau mondial. Ouvert l'accès au marché mondial, et à la perception mondiale, à la qualité mondiale. Simplement parce que nous avons pu faire plus facilement l'administration. La bourse a facilité toute l'administration. En moyenne, il faut écrire 5 lettres par concert. Pendant trois ans, on a eu la somme minimale pour mettre en route des projets. La création ne rapporte pas d'argent, il faut toujours trouver comment réduire le risque financier. On a pu prendre des risques artistiques. Possibilité de faire des choses plus grandes. On peut dire demain on le fait, d'accord. On peut tout de suite réagir et faire les projets. Donne la possibilité de dire Oui plus vite. Avec cet argent on a eu cette indépendance » (Actuelles/classique). « Tout le soutien utilisé à la production, tournée, pour le business, peu pour le développement créatif, pour développer quelque chose. Avancer la carrière, signifie produire pour être plus connu et pour plus jouer » (Chanson). « La bourse a changé beaucoup. Propre promo, un CD. Engager une agence professionnelle, on ne peut pas faire ça soi-même (booking, avoir la presse, la radio). Comment sortir de la pile énorme que reçoivent les salles de concert. La différence j'ai pu engager quelqu'un qui a fait la promotion. Après promo en Suisse, il m'a aidé à la faire partout dans le monde, internationale. Cela fait impression en Suisse, j'intéresse la presse suisse. J'ai pu le dire aux organisateurs de concerts, ils savent quand la presse vient, il y aura du public. Cela aide pour le Booking. Enormément aidé d'avoir le soutien financier. Nous les artistes on a juste les sous pour l'album, mais faire un album ne suffit pas, il faut le promouvoir. Argent utilisé à la promotion. Utiliser la production de l'album, promouvoir et la tournée. J'ai tourné en Asie. J'ai pu payer les vols, dire les billets d'avion sont couverts. Ils paient un bas cachet. Ça m'a aidé au niveau financier de m'aider moi-même » (Chanson). « Engager du personnel pour le booking, pour organiser les tournées. Envisager une promotion pro, travailler avec des pro, c'est être professionnel. La promotion a un coût, dès qu'on pense professionnel on doit penser « rémunéré ». Important de trouver les personnes les plus adaptées au marché visé. Stratégiquement de grosse réflexion à long terme sur comment on le fait, à quel endroit. Quel est le public cible. Démarche de marketing. La musique est un business comme un autre. On doit réfléchir comment avoir des rentrées financières » (Actuelles/classique). « Cette bourse nous permet de faire les investissements vers les bonnes personnes adaptées à ce monde de la musique actuelle en mouvement » (Chanson). « Le marché est tellement dur, sans les bonnes relations on n'a aucune chance. Payer quelqu'un nous a aidé à faire plus de concerts depuis deux ans. Le groupe est établi maintenant » (Actuelles/classique). « Etre plus dans la création et moins dans l'administratif, parce que j'ai engagé quelqu'un » (Actuelles/classique).
- 8 **Confiance.** « Positif : plus de liberté, parce que je savais j'ai un filet, je peux faire des projets musicaux, même si je n'arrive pas à payer mon loyer. J'ai décidé de ne pas utiliser la bourse pour le loyer et autres, mais uniquement pour la musique. Positif de pouvoir se dire, même si je n'arrive pas à payer mon loyer, je peux faire un CD l'année prochaine » (Chanson). « A la fin des trois ans, j'ai fait plus que ce qui était prévu dans les objectifs, je suis en train de faire un troisième CD ».
- 9 **Se concentrer sur le travail musical.** « Ainsi ne pas devoir refuser des concerts parce qu'on a d'autres activités ». « Avant d'avoir la bourse, je faisais un job alimentaire. La Bourse était ce que je gagnais de manière sûr avec ce job alimentaire, cette bourse était l'occasion de ne faire plus que de la musique, de foncer encore, prendre des risques, j'ai pu me concentrer sur la musique. Enregistrer un disque. Le résultat s'est fait ressentir, parce que je n'avais pas un truc au pied qui me disait qu'il fallait que je revienne chaque semaine pour donner des cours. Sachant que j'avais par mois de quoi payer un bout du loyer et un peu de nourriture. C'était une période transitoire. J'ai pu me centrer sur la musique. C'est une liberté géniale de pouvoir se dire, mes besoins primaires sont assurés. Quand la bourse s'est finie, ayant vu les résultats, il faut que je continue sur cette lancée, je ne veux pas prendre un job alimentaire, mais rester centré sur la musique » (Chanson).
- 13 **La production artistique.** « Quand j'ai reçu la bourse, j'avais une notoriété établie et qui montait encore. Plein de concerts, la bourse était faite pour me booster un peu plus » (Actuelles/classique). « Je suis resté dans la même direction qu'avant, mais ai réfléchi à mon étiquette. Pas changé, j'avais déjà trouvé ma voie. J'ai continué à lire, m'inspirer, grâce à la bourse. Sur la technique vocale, mais c'était des mêmes choses qui m'intéressaient déjà avant. Avec plus de liberté »

- (Chanson). « Ce que j'ai trouvé, quand on a le temps de se concentrer, on peut se conforter dans l'idée que c'est ce qu'on aime et ce qu'on est. Je n'ai pas trouvé une nouvelle méthode d'apprendre, mais cela m'a conforté dans ma façon d'être, j'ai pu tester les choses, voir qu'il y a des résultats. J'ai trouvé une sorte de réconfort » (Actuelles/classique).
- 14 **Difficultés éventuelles.** « La pression je me la mets tout le temps, parce que je veux réussir » (Classique). « Hyper chanceux d'avoir touché la Bourse, touché de l'argent de l'Etat. Surtout une reconnaissance dans le Canton dans lequel vous avez grandi. On reconnaît votre travail, il a de la valeur, cela donne de la force au groupe, donne le moral. On est redevable, parce qu'on est privilégié, on ne veut pas décevoir le Canton qui a cru au groupe. Si néfaste, c'est que ce n'était pas le bon moment. Pour nous ce fut un moteur » (Actuelles/classique). « Ce qui est sûre, je suis énormément soutenu par l'Etat du Valais, cela m'a un peu culpabilisé, je suis tellement soutenu et au final le moyen pour ne pas culpabiliser c'est à chaque fois de faire des projets qui sont ultra ambitieux, pour les remercier aussi » (Chanson). « La pression de faire comprendre qu'on a su avec justesse utiliser cet argent. Quand quelqu'un nous fait un cadeau, lui dire qu'il a eu raison de le faire, lui monter combien le projet est bon » (Actuelles/classique). « Non, Parfait, pas de difficultés. Avait déjà avant le produit, il fallait l'éditer. Le produit était là, il fallait le record. Le processus créatif déjà fait. Mais besoin de finances pour réaliser ». « Me sentais responsable face au Département de culture de faire quelque chose, qu'ils voient que je fais quelque chose avec ce soutien » (Chanson). « Tout est bénéfique. Je suis reconnaissant et fier de venir d'un Canton qui soutient ses jeunes artistes. Génial » (Actuelles/classique). « On a des devoirs quand on reçoit autant » (Classique).
- 15 **Créativité.** « La créativité en prend un coup, mais c'est un aspect nécessaire dans un processus. On retombe dans la réalité. S'il n'y a pas ce moment où on retombe sur terre - on peut être le plus grand génie, une chanson mise sur le web, mais qui n'a aucune visibilité, n'a pas d'impact » (Actuelles/classique).
- 16 **Que ça fonctionne.** « Je n'ai pas le choix, il faut que ça fonctionne, il faut que je m'en sorte. C'est une urgence. Le tris va être très simple, qui continue ou pas, il faut être artiste, vendeur, sympa avec tout le monde, il faudra être rapide pour créer, pour écrire, pour enregistrer, pour tout. Pas faire d'erreurs, convaincre les meilleurs, il faudra aller les convaincre à nouveau à chaque fois, convaincre les institutions, faudra qu'il nous fasse confiance à chaque fois, donc c'est de la folie » (Chanson).
- 17 **Les deux.** « Quand on progresse, on se produit. L'acquis, l'assurance technique a permis de me produire, de me mettre en avant » (Classique).
- 18 **Critère Professionnalisme.** « Faire attention de ne pas trop vite se tourner vers MusiquePro. Avoir déjà de la technique et de l'expérience sur scène. Etre déjà entouré de profs artistiques qui sont sur scène avec une carrière derrière eux. Etre en chemin avant MusiquePro » (Classique).
- 20 **Décisions peu connues.** « Je ne connais que les deux autres bénéficiaires de la musique classique. Elles l'ont mérité. J'étais toute heureuse de savoir qu'elles l'avaient reçue. Sinon, qui a reçu la Bourse ne m'intéresse pas » (Classique).
- 21 **Décision.** « MusiquePro, merci. Quand j'ai commencé à faire de la musique, seule la musique classique était soutenue. Cette musique n'était pas prise au sérieux, beaucoup a changé. Cela se voit avec des choses comme MusiquePro. Différents styles musicaux sont pris au sérieux. Il n'y a plus cette pensée élitaire qu'il y avait au Valais avant, ça fait déjà un moment - 10 ans plus ou moins » (Musique actuelles, Chanson). « Ils s'attachent à la qualité musicale du projet. Ne vont pas donner pour qui se sera clinquant. Je les trouve incroyablement justes. Ils font confiance sur la qualité » (Actuelles/classique).
- 22 **Tendance.** « Font attention que les deux parties du canton soient considérées. Important » (Haut). « J'étais étonné du large spectre des requêtes acceptée. Puisqu'il m'ont choisi c'est qu'ils ne jugent pas qu'avec des critères classique (Actuelles/classique).
- 23 **Investissement en temps.** « Le dossier était là, si le projet est solide, remplir le formulaire ne prend pas trop de temps » (Musiques actuelles, Chanson). « Tout ça était déjà dans mes réflexions, je n'ai pas fait n'importe quoi, tout ce qui est écrit est consciencieux, déjà réfléchi. Déjà en tête, donc j'ai passé un weekend pour recevoir ensuite 90'000 francs (Actuelles/classique). « Du moment où l'on reçoit l'argent, ce n'est pas du temps perdu » (Classique). « Adéquat. C'est une aide, pas senti de pression, très naturel » (Classique). « Ecrire force à nous positionner, même sans gagner ». « Ecrire un dossier professionnalise déjà ».
- 24 **Fastidieux.** « Le travail administratif n'est pas dans le domaine de compétence des artistes. Ecrire un dossier est fastidieux » (Actuelles/classique).
- 25 **Formuler un dossier.** « Nous oblige à être très créatif et d'avoir un bon projet. Est aussi un moteur qui nous élève. On ne peut pas s'endormir. Si on le fait bien, on a un succès qui nous permet d'aller loin » (Chanson).
- 26 **Réponses négatives.** « On ne les connaît pas, on ne sait pas qui c'est. Comme on n'a pas de feed back, on ne sait pas réellement pourquoi, notre dossier n'est pas accepté » (Chanson). « Un refus une année, l'année suivante en ayant indiqué la dimension internationale du même projet, il a passé. Il fallait savoir que le critère « international » est déterminant pour être soutenu. Peut-être là y aurait-il quelque chose à dire, tout en laissant l'ouverture. Mais en indiquant que cette ouverture est possible » (Actuelles/classique). « Si un non, pouvoir mieux comprendre pourquoi, afin de mieux faire le suivant » (Chanson). « On aurait besoin de savoir comment se calibrer au mieux pour pouvoir répondre

au mieux aux critères. On ne sait pas quels sont les critères à remplir. On ne sait pas pourquoi on ne l'a pas eu. J'aurais voulu qu'on me dise les faiblesses du dossier » (Actuelles/classique). « Ne pas l'avoir reçue deux fois avant de la recevoir a permis d'avancer et de comprendre que la Bourse demande un plan de trois ans, une réflexion et une projection sur les trois ans. Bien de sélectionner pas seulement selon la forme artistique, mais la force pratique : réussir à faire un dossier solide, avoir une vision à long terme, un plan de carrière, avoir des notions très pratiques, très triviales. Il faut penser à comment on va réussir à rentabiliser, ce qui implique de se projeter sur trois ans. Fait retomber tout le monde sur terre » (Musiques actuelles/Chanson). « La première fois, tu ne comprends pas pourquoi l'Etat ne te donne pas une bourse alors que tu es le meilleur du monde, tu en es convaincu. Après coup, quand l'émotion retombe, tu poses les questions justes, tu comprends que ta démarche était fautive, que tu étais un rêveur » (Chanson).

- 27 **Réfléchir par l'écriture.** « Permet d'ordonner les idées, de mettre sur le papier, et que quelqu'un le comprenne, cela met de l'ordre dans sa tête » (Chanson). « Chaque fois qu'on fait un dossier, on réalise que le projet a évolué. La bourse nous le permet d'autant plus à cause du facteur temps de réflexion » (Actuelles/classiques). « MusiquePro demande un petit rapport de quelques pages, pas grand chose. Pas besoin de justificatif, pas besoin de mettre des tickets. Ce serait très mal venu de me plaindre. En plus, je trouve très important dans le processus, permet de recadrer, se poser, se reposer les questions. Pourrait même y avoir un rendez-vous à chaque année » (Chanson).
- 28 **Coopération.** Tout en restant consistant, un projet annoncé a quelque peu changé au cours des trois années, ce que MusiquePro a accepté « J'ai été les voir, j'ai expliqué la situation. A chaque fois avec eux c'était possible » (Chanson). « Ils étaient parfaits. Je suis tellement reconnaissant au Canton. C'est une sacrée chance d'être traité comme ça. Ils ont fait tout bien » (Classique).
- 29 **Accompagnement.** « Non, parce qu'il y a un décalage entre leur statut et la vie d'un artistes. Je n'aurais pas osé leur demander. L'administratif c'est une petite partie, on est dans l'urgence de la musique » (Chanson).
- 30 **Pro Helvetia.** « Même si le groupe joue beaucoup, aussi à l'étranger, mais comme le groupe n'a jusqu'à présent pas un rayonnement national, Pro Helvetia n'entre pas en ligne de compte » (Actuelles/classique). « Avec Pro Helvetia je n'ai jamais eu de la chance, ils trouvent toujours une excuse. Je ne suis pas assez connu en suisse. Mais j'ai joué dans des clubs importants. Maintenant, ils me disent que je n'ai pas assez de présence en Suisse. Ce n'est pas vrai, j'ai une tournée en Suisse par année ». (Chanson/ Musiques actuelles).
- 31 **FCMA.** Trois personnes disent ne pas être soutenues par la FCMA. Poussées par moi à m'expliquer pourquoi elles ne sont pas soutenues, les trois indiquent des raisons de copinage dans les décisions. Je ne peux le vérifier, mais trois sur le petit nombre d'interviews est assez pour que je le note ici.
- 32 **Signification positive.** « Très très fière d'avoir ce soutien. Pour nous super, grosse bourse, reconnaissant » (Chanson). « C'est quelque chose de très fort pour un artiste de recevoir la Bourse. Tout à coup quelqu'un dit, ce que tu fais on aimerait que tu en fasses plus, ça vaut la peine, pas seulement de ses pairs mais aussi des gens qui décident » (Classique). « Montre que l'on a accompli quelque chose pendant trois ans. Crédibilise » (Chanson). « Oui, personnellement, aussi pour le public, en général » (Chanson).
- 33 **Effets sur d'autres institutions.** « J'ai oublié de le mentionner » (Classique). « On l'a peu exploité, parce que les acteurs sont à Zurich et ne connaissent pas l'importance de MusiquePro qui est pour le Valais » (Chanson). « Peut-être mais je ne m'en suis pas rendu compte » (Chanson). « La Bourse a enlevé le souci de chercher des fonds » (Classique). « Ne demande jamais de l'argent, veut me débrouiller et me suis toujours débrouillé en travaillant, même en dehors du domaine de la musique. Donc je ne sais pas » (Chanson). « Doit attendre de remplir les critères de Pro Helvetia (2 CD, une tournée) » (Actuelles/classique).
- 34 **Pas de demande.** Pourquoi ne font-ils pas de demandes ? « Pas beaucoup d'institutions qui peuvent nous soutenir » (Actuelles/classiques). « Energie, courage, mais jusqu'à quand ! Mon projet ça marche, mais à chaque fois cela recommence et on crève de trouille d'être maladroit dans les dossiers » (Chanson).
- 35 **Autres demandes.** « Soutiens reçus d'autres Cantons, car les membres du groupe sont d'autres cantons » (Actuelles/classique). « Soutien de Pro Helvetia pour des concerts en Asie » (Classique). « Soutiens par Swiss Perform, Schweizer Interpreten Gesellschaft, par des Sponsors » (Actuelles/classique).

## Annexe 3 : Appréciation quantitative des effets de « MusiquePro » sur les bénéficiaires

Sur une échelle de 1 à 6, quelle appréciation donnez-vous aux phrases suivantes ?

1 = pas du tout en accord avec l'affirmation

6 = tout à fait en accord avec l'affirmation

1  2  3  4  5  6

Ne correspond pas aux objectifs de mon projet

Je ne sais pas

Pas de réponse

| Critères qualitatifs  |   |
|---|---|
| <p><b>1) Critère : La pratique de l'instrument</b></p> <p>(voix, y compris le computer vu comme instrument)</p> | <p>1. J'ai développé (le groupe a développé) une assurance dans mon (notre) son style musical.</p> <p>2. J'ai progressé (le groupe a progressé) dans la maîtrise de mon instrument (ou ma voix).</p> <p>3. J'ai trouvé une nouvelle méthode d'apprendre, une nouvelle technique.</p> <p>4. <i>(Musique classique)</i> J'ai progressé (le groupe a progressé) dans la façon d'interpréter la musique.</p>  |
| <p><b>2) Critère : Le répertoire</b></p>  | <p>5. Mes (nos) styles se sont diversifiés / acquisition d'une plus grande diversité de styles.</p> <p>6. Mon (notre) répertoire s'est élargi.</p> <p>7. Je suis capable (le groupe est capable) de jouer des morceaux du répertoire estimés plus difficiles, plus virtuoses.</p> <p>8. ... plus moderne.</p>   |
| <p><b>3) Critère : La composition</b></p>   | <p>9. J'ai développé une nouvelle manière de composer.</p> <p>10. J'ai « plus de métier » qu'avant (dans ma façon d'écrire, de composer).</p> <p>11. J'ai développé une nouvelle esthétique.</p> <p>12. J'ai développé de nouvelles techniques.</p>   |
| <p><b>4) Critère : La créativité / l'expression</b></p>   | <p>13. Je suis capable de produire plus de timbres musicaux différents avec mon instrument.</p> <p>14. J'ai acquis une différenciation plus grande dans mes ressources artistiques.</p> <p>15. <i>(Musiques actuelles)</i> Ces trois ans ont été des années de créativité particulière (<i>nouvelles idées pour mes productions</i>).</p> <p>16. <i>(Musiques actuelles)</i> Ces trois ans ont été des années de progrès dans la capacité de créer.</p> <p>17. Je me sens plus libre.</p> <p>18. Je me sens plus libre dans le jeu avec des collègues.</p> <p>19. Je peux mieux improviser.</p> |
| <p><b>5) Critère : La production artistique (spectacle, concert, performance, etc.)</b></p>                     | <p>20. Le progrès artistique se voit dans la/les production créé.<br/>(La réalisation d'une production artistique est en soi un progrès. Produire un spectacle peut être en soi vu comme un progrès artistique)</p> <p>21. Ma production artistique est plus osée que par le passé.</p> <p>22. Ma production artistique est différente de ce que j'ai fait jusqu'à présent. (par exemple : travailler avec un plus grand nombre de musiciens)</p> <p>23. J'ai réalisé une production dans des domaines que je pratiquais peu aupa-</p>  |

|  |   |
|--|---|
|  | ravant.   |
|  | 24. Par ces productions je pense avoir passé un cap (artistique). |

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>6) Critères : L'efficacité</b> | 25. Avant j'avais besoin de 20 répétitions, j'en ai besoin maintenant de moins pour arriver à mes fins. |
|                                   | 26. Je sais mieux comment répéter avec mon groupe (avec mes musiciens), on avance plus rapidement.      |

|   |  |
|---|--|
| <b>7) Critères : Compétences sociales</b> | 27. Vous sentez-vous plus serein (plus sûr) dans la gestion des conflits ? |
|   | 28. Vous sentez-vous plus sûre de défendre votre propre opinion ?          |

|  |  |
|--|--|
| <b>8) Critères : La médiation culturelle</b> | 29. Avez-vous pu réfléchir comment mieux organiser la médiation de votre musique ? |
|--|--|

|   |   |
|---|---|
| <b>9) Critère : La durée (Les progrès artistiques tiennent dans la durée)</b> | 30. Pensez-vous que les progrès atteints tiendront avec le temps ? Est-ce un acquis ? |
|---|---|

|   |  |
|---|--|
| <b>10) Critère : L'administration / le management</b> | 31. J'ai progressé dans un « Selfmanagement ».   |
|   | 32. J'ai progressé dans un « Projektmanagement ». (Organisation de mon orchestre/band, de tournées, demandes de soutien, la gestion des budgets, etc.) |
|   | 33. Ces trois ans m'ont permis de développer l'administratif. (Un bureau, du personnel administratif, un/e administrateur)                             |
|   | 34. Ces trois ans m'ont permis de développer des stratégies de production.   |
|   | 35. Ces trois ans m'ont permis de développer des stratégies de diffusion. (Je me sens plus capable de me « vendre »)                                   |
|   | 36. Ces trois ans m'ont permis de développer un site web.  |

| Critères quantitatifs   |  |   |  |
|---|--|---|--|
| <b>11) Critère : Nombre de concerts (représentations, etc.)</b> | 1. Nombre de concerts par saison : avant / après ?<br>Voyez-vous un changement ? Lequel ?  | Avant de recevoir la Bourse : ....  | Après (ou la dernière année de la Bourse) :<br>.....   |
| <b>12) Critère : Régions géographiques</b>                      | 2. Dans quelles régions géographiques jouez-vous : avant / après ?<br>Jouez-vous dans des régions où vous n'aviez pas encore joué ?<br>Voyez-vous un changement ? Lequel ? | Avant :<br><input type="checkbox"/> Valais<br><input type="checkbox"/> Suisse romande<br><input type="checkbox"/> Suisse allemande<br><input type="checkbox"/> France<br><input type="checkbox"/> International | Après (dernière année) :<br><input type="checkbox"/> Valais<br><input type="checkbox"/> Suisse romande<br><input type="checkbox"/> Suisse allemande<br><input type="checkbox"/> France<br><input type="checkbox"/> International |
|   | 3. Continuez-vous de jouer (de faire de la musique et de vous produire) dans le Valais ?   | <input type="checkbox"/> Moins qu'avant<br><input type="checkbox"/> Autant qu'avant<br><input type="checkbox"/> Plus qu'avant   |  |

|   |   |  |                          |
|---|---|--|--------------------------|
| <b>13) Critère : Notoriété des lieux</b>        | 4. Comment classifieriez-vous les lieux dans lesquels vous jouez maintenant, voyez-vous un changement vers des lieux avec une notoriété plus grande ? (de bonnes adresses pour le genre de musique) | Avant :  | Après (dernière année) : |
| <b>14) Critère : Organisation d'une tournée</b> | 5. Est-ce que vous voyez des changements sur la durée de la tournée ?   | <input type="checkbox"/> Le projet tourne<br><input type="checkbox"/> La tournée est plus longue que par le passé<br><input type="checkbox"/> L'objectif n'est pas une tournée   |                          |
| <b>15) Critère : Continuité dans le temps</b>   | 6. Pensez-vous que les lieux nouveaux acquis vous inviteront par la suite ?   |  |                          |
| <b>16) Critère : Avec qui joue l'artiste</b>    | 7. Est-ce que ces trois ans vous ont permis de jouer avec un orchestre, un soliste ou un chef d'orchestre de plus haute renommée qu'avant ?   | Donner les noms :<br><input type="checkbox"/> Orchestre : ....<br><input type="checkbox"/> Soliste : ....<br><input type="checkbox"/> Chef d'orchestre : ....<br><input type="checkbox"/> Artistes connus : ....<br><input type="checkbox"/> Autres : .... |                          |
| <b>17) Critères : Les cachets</b>               | 8. Est-ce que votre cachet par concert a augmenté ? Ou recevez-vous le même cachet qu'avant ?   | <input type="checkbox"/> (Moins qu'avant)<br><input type="checkbox"/> Autant qu'avant<br><input type="checkbox"/> Plus qu'avant  |                          |
| <b>18) Critère : Reconnaissance extérieure</b>  | 9. Presse : Nombre d'articles / dans quel journaux  | Avant / Après  |                          |
|   | 10. Nombre de passages à la radio   |  |                          |
|   | 11. Distinctions reçues   |  |                          |
|   | 12. Contrats de confiance, subventions (Canton, Migros, Pro Helvetia, etc.)   |  |                          |
|   | 13. Nombre de CDs vendus  |  |                          |
|   | 14. Label   |  |                          |
| 15. Nombre de sponsors                          |   |  |                          |